

EDITO

SAISIR LES MUTATIONS DU QUARTIER DANS LE TEMPS LONG

En ce début d'année, les bulldozers achèvent de niveler la parcelle bordant le chemin des Sports. Le long de la rue de Lyon, les pelleteuses ont également repris leur ballet, qui gommara définitivement l'une des dernières traces du passé industriel des Charmilles. Ces chantiers ont succédé à d'autres et sont annonciateurs de nouveaux travaux qui vont profondément marquer de nombreux secteurs du quartier ces prochains temps.

En observant les strates du bâti, l'histoire du quartier demeure lisible. Les marges campagnardes de l'ancienne République de Genève, une fois repoussée plus loin la frontière du Royaume de France suite au Traité de Paris de 1815, ont laissé place aux marges de l'urbanisation au XIXe siècle et plus encore au début du siècle suivant. Ici se terminait la ville qui laissait place à une zone d'activités industrielles, sportives également, bordée de toutes parts d'un habitat ouvrier, fait de petits immeubles et de maisons individuelles ou mitoyennes. Aujourd'hui, plus que jamais, les marges de la ville sont rejetées au niveau de la barrière que constitue encore l'avenue de l'Ain.

On assiste à une forme d'inscription dans le paysage urbain du concept de « destruction créatrice » fondé en 1939 par l'économiste Joseph Schumpeter (1883-1950). Il postule sur une évolution socio-économique procédant par la création de nouvelles structures venant écraser les anciennes, devenues obsolètes. Ici, à la zone rurale

typique des sociétés d'Ancien Régime, a succédé une zone industrielle et ouvrière issue des révolutions industrielles. Depuis les années 1960, une zone d'habitat de plus en plus dense marque définitivement le basculement dans une ère dominée par le secteur des services.

Dès lors, comment imaginer l'évolution à venir du quartier ? À l'image notamment des trois immeubles édifiés ou en voie d'édification à l'avenue des Eidguenots, la reconfiguration du bâti offre une chance inespérée d'envisager la construction d'un morceau de ville ancré dans les technologies de la Troisième révolution industrielle, conceptualisée par l'essayiste américain Jeremy Rifkin et de répondre en partie à l'immense défi du réchauffement climatique. Pour Rifkin, comme pour nombre d'historiens des technologies, une révolution industrielle intervient lorsqu'il y a convergence d'un système énergétique et d'une technologie de la communication.

Pour faire simple, le charbon associé à la machine à vapeur - donnant le chemin de fer - a provoqué la Première révolution industrielle au début du XIXe siècle; du pétrole combiné au moteur à explosion - donnant l'automobile - est issue la Deuxième révolution industrielle environ un siècle plus tard. Depuis le début du XXIe siècle, la convergence entre les énergies renouvelables et les nouvelles technologies de l'information et de la communication produisent une nouvelle révolution qui sonnera, à terme, la fin des énergies

fossiles. Certaines innovations dans le secteur de la construction annoncent déjà ce basculement. Les nouveaux immeubles des Eidguenots sont ainsi équipés de sondes géothermiques et de panneaux solaires en toiture.

Les prospectivistes de la Troisième révolution industrielle envisagent dans le futur des bâtiments produisant non seulement un excès d'énergie par rapport aux besoins de leurs habitants, mais capables de la stocker sur place grâce à des innovations à venir dans le secteur des batteries ou de l'hydrogène et de la redistribuer sur un réseau électrique intelligent de proximité, au moyen des technologies de l'information. Autrement dit, les bâtiments deviendront des producteurs d'énergie propre décentralisée. On peut certes regretter que les aménagistes et les politiques demeurent souvent bloqués dans « l'ancien monde », celui de la Deuxième révolution industrielle, notamment en ne favorisant pas l'avènement d'une voirie adaptée aux modes de transport doux, aux transports en commun, voire en n'anticipant pas l'arrivée prochaine de voitures électriques autonomes bouleversant les possibilités du car sharing.

Une fois traitées ces transformations technologiques qui, d'une manière ou d'une autre vont marquer notre quartier en mutation, il reste à aborder la question du vivre ensemble, qui mérite d'être posée dans le cadre d'un journal de maison de

quartier. À l'image de ce qu'elle fait déjà aujourd'hui, l'animation socioculturelle devra permettre aux habitants du quartier de développer ensemble des projets et de pallier à certains défauts d'aménagement ou à l'absence des régies sur ce terrain-là. Déjà interviennent, dans le cas de la zone des Eidguenots, ailleurs également, de multiples projets (potagers urbains, fêtes des voisins...) visant à recomposer une vie de quartier sans cesse chamboulée par la ronde des pelleteuses. Et certainement faudra-t-il, à la place de pelouses qui demeurent, dans l'imaginaire collectif, le signe le plus évident de la conquête de l'ordonnement urbain sur la confusion campagnarde, favoriser prairies fleuries, haies sauvages et fourrés indomptés. Peut-être alors que hérissons, biches, renards ou blaireaux feront-ils leur réapparition aux Eidguenots.

Gérard Duc

DANS CE NUMÉRO

- dossier p.2 à 6
- Saint-Jean autrefois p.7
- coup d'œil dans le rétroviseur p.8, 9 et 10
- une semaine avec nous p.11
- printemps-été p.12
- forum p.12 et 13
- vie de quartier p.14
- portraits d'habitants p.14
- petites annonces p.15
- mémento p.16

AUX EIDGUENOTS, LES HÉRISSENS SONT PARTIS...

En 1999, les 39 familles qui habitaient les petites maisons de l'avenue des Eidguenots et le chemin du Nant-Cayla ont fait la fête pour célébrer le cinquantenaire de leur « coin de paradis ». À peine 10 ans plus tard, la pression de la densification commence à faire exploser ce lieu de vie où tout le monde se connaissait et où on s'échangeait les nouvelles en causant par-dessus les barrières des jardins. En 2018, toute une partie du quartier a disparu et une centaine de familles emménagent dans trois immeubles de 7 étages qui surplombent les petites maisons de ceux qui ont décidé de rester. Profonde mutation. Comment est-elle vécue tant par les anciens que par les nouveaux ? Enquête.

« En 2008, quand la Ville de Genève a décidé de prévoir une densification en établissant un plan localisé de quartier permettant la construction de hauts immeubles, ce fut un véritable choc : des familles installées là depuis plus de 60 ans se sont crues soudain menacées d'expropriation », racontent Amita, Yaniss et Naginder. Les habitants des Eidguenots résistent, pétitionnent. Certes, tous ne sont pas d'accord : pour certains, il faut résister, notamment en faisant bloc et en refusant de vendre; d'autres estiment qu'il est légitime de prévoir de nouveaux logements et qu'il faut discuter d'un plan permettant de garder une dimension humaine au futur quartier et de sauver un maximum de biodiversité. Les haies et les jardins abritaient alors toute une faune locale diversifiée, renards, blaireaux, hérissons, oiseaux de toutes sortes. Mais les uns et les autres gardent un souvenir amer de cette période de débats : pour faire admettre le bien-fondé d'une densification urbaine, on les a souvent fait passer pour des riches égoïstes voulant garder leurs privilèges, alors qu'ils estimaient être, pour la plupart, des familles dont les parents ou grands-parents, artisans ou employés, avaient consacré leurs économies à l'achat d'un terrain qui valait alors 50 centimes le mètre carré. Certains avaient construit du reste tout ou partie de leur maison de leurs propres mains.

Mais l'unité des habitants du « coin de paradis » était, en fait, fragile : certains étaient résignés à l'idée qu'ils allaient devoir vendre, ne voulant pas voir leur maison encerclée de hautes bâtisses, et ont cherché alors à négocier, notamment en obtenant la possibilité d'acquérir un appartement dans un des immeubles. Un autre s'est clairement engagé dans l'opération immobilière rendue possible et aurait préféré que l'ensemble des propriétaires de villas s'unisse dans un projet collectif. Une première famille a vendu et la Ville a fait valoir un droit de préemption. Puis une autre, obligée de céder son bien, était persuadée de l'avoir transmis à un riche papa voulant offrir une maison en cadeau de mariage à sa fille, mais le masque est vite tombé : il s'agissait d'un promoteur immobilier... La Ville tenait le bon bout et n'avait pas besoin de lâcher quoi que ce soit dans les discussions avec l'association des habitants. De plus, dans l'impossibilité de réaliser une opération immobilière sur l'emplacement des 10 maisons mitoyennes du Coin de Terre au chemin du Nant-Cayla, elle avait scindé le plan de site en deux parties : le Nant-Cayla pouvait rester intact. La partie la plus proche des rives du Rhône qui sont protégées n'était plus menacée de densification, les dégâts sur la biodiversité étaient donc limités, et, surtout, les habitants des Eidguenots étaient désormais isolés, même si ceux du Coin de Terre restaient solidaires.

Actuellement, trois immeubles de 7 étages sont construits et occupés depuis l'été 2018, un en PPE (les appartements ont été vendus), deux en location HBM. Tant de l'avis des nouveaux habitants qui les occupent que de la plupart des anciens, ils sont plutôt réussis et les espaces ménagés entre eux ne donnent pas l'impression d'une densification trop forte. « Ah, si ça reste comme ça, c'est parfait. Mais s'ils construisent tout ce qu'ils ont prévu, ça va être blindé. On va se croire aux Avanchets », estiment Diego et Catherine, qui louaient une villa promise à la démolition et qui viennent d'emménager dans un des immeubles. Il est vrai que tout n'est pas réalisé et que le quatrième bâtiment actuellement en construction recueille moins d'avis positifs. Trop massif, il est ressenti souvent comme « dépareillé et assez laid ». Il est vrai que les façades et les balcons lui donneront une allure peut-être plus seyante. Mais avec sa masse, il écrase les petites maisons des alentours, les rejette dans l'ombre, au désespoir de ceux qui avaient équipé leur toit de panneaux solaires. Quant aux quatre autres bâtiments prévus, rien n'indique qu'ils pourront être réalisés à court terme : ils empiètent totalement ou en partie sur des parcelles de gens qui ont envie de rester là, car ils y sont bien malgré ces transformations.

Alors comment cohabite-t-on sur ce nouvel espace ? Certains des anciens ont gardé une âme de résistant et cherchent à s'adapter en subissant le nouvel environnement ou en marquant des limites claires en plantant des haies. Mais l'atmosphère générale est plutôt positive, un peu dans l'attente. Il est trop tôt pour dire ce qui va se passer, les nouveaux habitants étant arrivés l'été dernier. Et pendant l'hiver, les gens sont plutôt calfeutrés chez eux. Néanmoins, les enfants se sont déjà appropriés les espaces extérieurs, même si aucun espace de jeux n'a été spécifiquement prévu, et permettent aux familles de s'y rencontrer. En ce jour hivernal de janvier, les restes d'une dizaine de bonshommes de neige luttant contre le redoux en témoignaient. Pour les anciens, il va falloir passer d'une « vie de village » à une cohabitation plus « urbaine ». Jean-Daniel et sa famille ont déjà pris les devants : « On connaît pas mal de gens du quartier qui ont emménagé dans les nouveaux immeubles. Beaucoup nous disent « ne partez surtout pas, c'est tellement chouette de voir ces petites maisons depuis notre balcon ». Comme nous avons la chance d'avoir quelques arbres et un jardin, nous mettons nos pommes dans des paniers après la récolte pour que les voisins puissent se servir. On avait envisagé la possibilité de cultiver collectivement notre jardin, mais cela ne s'est pas concrétisé. ». D'autres se projettent déjà vers les beaux jours et les possibilités de rencontres autour d'apéros ou de pique-nique sur les pelouses. Et



évoquent la fête des voisins comme occasion qu'il faudra saisir. Car la régie qui gère les trois immeubles ne se soucie guère de créer un vivre-ensemble : alors qu'une centaine de familles ont emménagé quasi simultanément, aucun soutien ne leur a été apporté. Pas de container pour permettre la récolte des cartons, par exemple. Et, comme partout, le concierge rencontre quelques problèmes face à des comportements pas toujours soucieux du bien-être collectif. Mais au lieu de donner la possibilité de faire connaissance autour du partage des problèmes rencontrés, la régie pratique la méthode de la menace : nous avons constaté tel ou tel manquement aux normes en vigueur, en cas de récidive : sanction.

Il y a moins d'oiseaux aux Eidguenots, les blaireaux sont partis, les hérissons aussi. La diversité des arbres et des haies a fait place à des pelouses et la richesse du sol, creusé et bétonné pour le parking, est définitivement perdue. Tous restent émus au souvenir du saule pleureur qui avait poussé à l'angle de l'avenue d'Aire et de l'avenue des Eidguenots. Mais une famille de renards passe l'hiver dans l'un des jardins gardé sauvages et, le printemps

dernier, une biche est venue manger des boutons de roses au Nant-Cayla. Les nouveaux immeubles ne rejettent aucune fumée, car ils sont chauffés par géothermie. Tout n'est pas définitivement réglé dans ce nouvel espace, notamment la question de l'accès des véhicules dans cette avenue des Eidguenots jusqu'ici privée et que la Ville est en train de rendre publique par la voie de l'expropriation. Son unique porte d'entrée et de sortie traverse d'abord la piste cyclable puis une voie piétonne très fréquentées aux heures de « pointe » et dont la visibilité est masquée par des panneaux d'affichage bien mal situés. Cela représente un souci pour les parents qui n'ont pas encore eu l'air de faire écho à la Ville déjà interpellée à plusieurs reprises à ce sujet.

La ville avance, de nouveaux équilibres se créent, d'autres sont encore à inventer, à construire. L'année qui s'annonce sera-t-elle l'occasion de créer et de renforcer des liens entre ces habitants des Eidguenots qui sont si contents de vivre à cet endroit ? C'est tout le bien que nous leur souhaitons.

*Propos recueillis par
Suzanne Ding et Pierre Varcher*



DENSIFICATION URBAINE SUR LES HAUTS DE SAINT-JEAN

La mutation urbaine se poursuit sur les hauts de Saint-Jean avec, en perspective, une très importante densification démographique due aux centaines de logements en voie de construction ou qui vont être construits dans un futur proche : les grues virevoltent dans le quartier de la Concorde et de nouveaux immeubles sortent de terre chaque année, sous le regard attentif des habitants qui entendent en faire un écoquartier. Mais la zone située de l'autre côté de l'avenue d'Aire, du côté du Rhône, n'est pas en reste. De nouveaux quartiers y voient le jour, depuis les Eidguenots jusqu'au au Pont-Butin, en passant par les Jardins du Rhône.

Nouvelle extension : aux confins de la campagne Masset et de l'avenue de l'Ain, ce ne sont pas moins de 330 logements qui vont être construits ces prochaines années sur cette zone de développement, en lieu et place de 18 villas, de deux immeubles de 12 logements chacun et de 10 studios. Il s'agit du Plan Localisé de Quartier (PLQ) Michée-Chauderon. Ce plan a fait l'objet d'un long processus de concertation réunissant autour de la table l'ensemble des propriétaires concernés,

sous la houlette de l'Office de l'urbanisme : les propriétaires des villas et des studios, la FPLC – Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (laquelle a acquis au fil des ans cinq des 18 villas du quartier) – ainsi que la Coopérative d'habitation Les Falaises.

Cette concertation, la première du genre à Genève dans le cadre de l'élaboration d'un PLQ, a permis aux propriétaires et habitants concernés de donner leur avis sur l'avenir de ce quartier et de tomber d'accord sur la disposition et la dimension des futurs immeubles. Ceux-ci auront la forme de deux grands V ouverts en direction des berges du Rhône. Avec une volonté très clairement affirmée par l'ensemble des acteurs de garantir à ce futur quartier une mixité sociale qui fait quelque peu défaut dans les quartiers avoisinants.

Après les procédures habituelles, le PLQ Michée-Chauderon, sur décision du Conseil d'État, est entré en force en septembre 2017. A ce stade, il apparaît que les propriétaires des villas ne sont pas pressés de réaliser les droits à bâtir

qui leur reviennent. Par contre, d'autres propriétaires sont dans les « starting blocks » : la FPLC et la Coopérative Les Falaises, avec en sus une petite parcelle de l'État, possèdent en effet plus du tiers des « droits à bâtir » destinés donc à la construction de logements bon marché mais, surtout, à l'habitat coopératif, très tendance de nos jours. La coopérative

Les Falaises est tout particulièrement aux avant-postes quant à la réalisation de la part du PLQ qui lui revient : un projet est en voie d'être élaboré, avec une participation active des membres de la coopérative. À suivre...

Daniel Dind



CHANGEMENT DE PERSPECTIVE À LA RUE DE SAINT-JEAN

Quand on descend la rue de Saint-Jean, juste avant d'arriver au pont des Délices, avant le restaurant Na Village, la vue s'ouvre par-dessus un premier plan bâti de brique et de broc vers les immeubles de l'avenue des Tilleuls et des Délices. Depuis la récolte en mai 2000 de plus de 2'800 signatures contre l'édification d'une grande barre de bâtiments courant depuis la rue de Miléant jusqu'à La Reliure, le côté impair de la rue de Saint-Jean a gardé un caractère relativement aéré. C'en est fini, en tout cas sur la dernière portion, puisque les deux propriétaires des parcelles accueillant actuellement une maison - La Gervaise, un vestige de l'urbanisation du quartier à la toute fin du 19e siècle - un garage et des parkings (celui jouxtant le Na Village et celui de l'ancien garage Gervais) ont obtenu l'autorisation de construire deux immeubles de 5 étages sur rez, parallèles à la rue. De la petite zone artisanale qui s'étendait de La Reliure actuelle - à l'origine une imprimerie - jusqu'à l'ancien restaurant Le Rosaire (le Na Village actuel), il ne restera que les deux extrémités. Entre celles-ci, la villa qui vient d'être démolie, avait été construite plus ou moins en douce par un tailleur de pierres dénommé Bocard qui avait dû interrompre ses travaux en 1900, car on ne savait pas encore si on allait construire une rue parallèle à la voie de chemin de fer pour joindre le pont des Délices à la

rue des Confessions. À côté, la teinturerie Fraisse, anciennement Duclot, a déjà passé il y a quelques années sous la pioche des démolisseurs, mais il a fallu s'assurer qu'elle n'ait pas laissé trop de souvenirs sous forme de produits toxiques infiltrés dans le sous-sol. Quant aux jeux de boule du Café du Rosaire, il y a bien longtemps qu'ils ont cédé leur place aux voitures.

Ne restent donc que le restaurant et deux petites maisons, La Reliure et sa voisine. Celles-ci sont intégrées dans le

Plan Localisé de Quartier qui prévoit leur maintien pour, à la fois, garder la trace de la première urbanisation du quartier et éviter une trop grande densification. Maintenant aux mains de la Ville de Genève, vont-elles aussi faire l'objet d'une demande de dérogation pour continuer cette barre de nouveaux immeubles ? Cela ruinerait en tout cas le souhait clair exprimé par les habitants lors de l'élaboration en 2001 du Plan localisé de Quartier dont ils sont signataires...



La nouvelle perspective de la rue de Saint-Jean avec les deux immeubles projetés en violet (le premier bâtiment coloré est La Reliure). Source : SITG, le Territoire genevois à la carte. <https://sitg.maps.arcgis.com>



La façade côté rue de Saint-Jean du premier des deux immeubles en construction. Document de l'Office de l'Urbanisme projeté lors de la séance publique du Forum 1203 le 26 janvier 2016

MAISONS DE QUARTIER ET CANTON DE GENÈVE : CHANGEMENT DE CAP ?

La dernière élection du Conseil d'État a été suivie d'un véritable changement dans l'organisation du gouvernement avec la création d'un nouveau département, celui de la cohésion sociale. Certes, l'État ne s'est pas inventé à cette occasion de nouvelles tâches et ce nouveau département ne fait que regrouper d'anciennes fonctions qui étaient réparties auparavant entre les divers conseillers d'État. Pour nous, dans les quartiers, et plus particulièrement pour une association comme celle de la Maison de Quartier, le changement est toutefois d'importance : dorénavant, c'est ce nouveau département qui est notre interlocuteur et, en compagnie de la Ville de Genève, notre financeur. Certes, la commune reste notre soutien principal puisqu'on estime qu'elle couvre environ 80% de nos coûts, en tenant compte de la valeur locative du bâtiment qui abrite la Maison de Quartier. Néanmoins, le signal politique venu de l'État est à souligner : jusqu'ici, c'est le Département de l'Instruction Publique qui finançait une partie des salaires des animateurs, pratique issue d'un vieil arrangement datant de l'origine des centres de loisirs. André Chavanne, le conseiller d'État d'alors en charge de l'Instruction Publique, avait peaufiné un accord avec l'association des communes genevoises pour soutenir l'éclosion dans les quartiers et les villages de centres de loisirs ayant comme vocation principale « la création de loisirs sains et éducatifs pour la jeunesse d'un quartier, en permettant aux parents d'y être associés étroitement ».

Au début des années 60, dans un contexte de mutations sociales importantes - explosion des structures urbaines traditionnelles, création de cités-satellites en périphérie,... - l'État est appelé à répondre aux préoccupations engendrées par le développement des bandes de « blousons noirs », des bandes de jeunes qui s'imposaient dans les préaux d'école et ailleurs dans les quartiers avec leurs « boguets ». Or c'est l'époque où le regard social sur la criminalité, la délinquance, la « déviance », se modifie en profondeur : « L'idée se fait peu à peu qu'à la déviance - considérée comme une maladie, un défaut dans la socialisation - il faut appliquer un remède plutôt qu'une punition : c'est la genèse de l'idée de prévention, c'est le début du développement du travail social lié à l'État. C'est aussi, à peu près à la même époque, avec l'allongement du temps de formation et de dépendance économique, l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale et d'un nouveau concept : la « jeunesse ».

Dans un tel contexte, il était cohérent de mettre sur pied au sein du Département de l'Instruction Publique un « service des loisirs » qui allait collaborer avec les associations qui s'étaient créées dans les quartiers pour y développer des centres destinés principalement à la jeunesse. L'accent est donc mis sur la prévention



C'est en permettant à des groupes d'habitants de réaliser des projets pour leur quartier qu'une Maison de Quartier peut permettre que se crée la rencontre, le lien et la solidarité. L'exemple du Festival Antibrouillard à Saint-Jean et son mélange des générations. (Photo Stéphanie Riga)

par l'éducation et sur une offre d'activités extrascolaires en tant que moteur pour une meilleure insertion des jeunes dans la société. Toutefois, dès les années 70, certains de ces centres de loisirs tentent de se dégager de ce qu'ils considèrent comme un carcan et proclament que leur but est de s'ouvrir à toute la population pour favoriser rencontres et échanges et permettre la création de collectifs impliqués dans la vie de leur quartier. À l'instar de la Jonction, le nom de « Maison de Quartier » se substitue peu à peu à celui de « centre de loisirs ».

Cinquante ans plus tard, aujourd'hui, il est donc réjouissant pour une association comme celle de la Maison de Quartier de constater que l'État nous envoie un message qui peut être interprété comme moins ambigu : en nous liant à ce nouveau département de la cohésion sociale, le canton nous associe à une politique d'ensemble dans laquelle l'accueil des jeunes reste certes une priorité, mais n'est pas la finalité.

Mais quelle est alors cette finalité ? Que faut-il entendre par « cohésion sociale » et comment une maison de quartier peut-elle y contribuer ? Si le Département cantonal est tout nouveau, le concept, lui, date du 19e siècle et ne connaît la gloire que depuis les années 1980 avec l'émergence des politiques néo-libérales. Même si, comme le relève le sociologue Jacques Donzelot, « la cohésion sociale semble, à bien des égards, un concept mou aux contours flous » qu'« on met à toutes les sauces », le terme a fait florès. À la Ville de Genève, par exemple, il y a déjà bien quelques années que les « affaires sociales » ont été remplacées par « la cohésion sociale » dans l'intitulé du Département. Par ailleurs, sous l'impulsion de Charles Beer, le canton de Genève s'est doté en 2012 d'une loi relative à la politique de cohésion sociale en milieu urbain. Néanmoins, certains s'en gaussent et s'en démarquent, tel le « Dictionnaire de la langue de bois » : « La cohésion sociale est un concept généralement

employé par les responsables de la droite modérée souhaitant donner un volet social à leur action politique sans souscrire à l'idée de gauche de lutte contre les inégalités. (...) Comme tout irait bien si les pauvres, en plus d'être exploités, refusés à l'emploi, discriminés au logement, humiliés à l'école, etc. se tenaient sages et acceptaient humblement leur condition sans faire de vagues ! Ah la belle cohésion sociale que l'on aurait là : les riches au bord de leur piscine, les pauvres dans leur cage d'escalier, et tout le monde respectant ce bel agencement naturel ! ».

Mais d'autres font de l'idée de cohésion sociale des projets politiques qui peuvent être toutefois très divergents : sans être exhaustif, relevons que, pour certains, la cohésion sociale, c'est continuer et renforcer la distribution d'aides aux catégories sociales les plus défavorisées; pour d'autres, c'est la recherche d'un encouragement à l'insertion économique du plus grand nombre - sans remettre pour autant l'idée que seuls les plus « méritants » vont y arriver - autrement dit, comme le constate encore une fois Donzelot, poser les conditions d'une mutation de « l'État qui protège » en « un État qui rend capable »; pour d'autres encore, la cohésion sociale, c'est donner les moyens à tous les habitants de participer à l'élaboration de projets et à leur mise en oeuvre concernant leur habitat, leur environnement dans un esprit de solidarité sociale.

Entre toutes ces voies, quel choix a opéré Thierry Apothéloz, le nouveau Conseiller d'État en charge de la cohésion sociale, ou quel équilibre cherche-t-il à instaurer ? Dans le site de présentation de son Département, il déclare vouloir contribuer « à consolider le «vivre ensemble» et à éviter les ruptures du contrat social qui nous unit. ». Pour cela, il a regroupé différents services dans son département qui est devenu par ailleurs référence de diverses institutions : « le département de

la cohésion sociale rassemble [ainsi] des politiques publiques fondamentales pour préserver et développer l'harmonie et les équilibres au sein de notre société ».

Cela permet, d'un côté, de continuer à jouer un rôle social « classique », au sens de remplir des vides, des creux, des manques, de s'occuper des souffrances et de réparer des individus. Le département délivre ainsi des prestations d'aide, tant par ses propres services (avance et recouvrement des pensions alimentaires, bourses et prêts d'études, prestations complémentaires, service de l'assurance-maladie et office cantonal des assurances sociales) que par l'intermédiaire d'institutions devenues non étatiques, mais de droit public, comme l'Hospice Général ou les Établissements pour les personnes handicapées.

Et, de l'autre, pour éviter les ruptures du contrat social et favoriser le « vivre-ensemble », Thierry Apothéloz veut mettre l'accent sur un travail du social, de la société sur elle-même. D'une part, en favorisant l'intégration, avec notamment le Bureau de l'intégration des étrangers et, d'autre part, en cherchant à soutenir et donner une cohérence à toutes ces activités humaines qui se déploient spontanément pour « faire société » dans un esprit de libre adhésion et de recherche du plaisir collectif. C'est pourquoi son département regroupe aussi le service du sport, celui de la culture et celui des loisirs et qu'il est devenu, en lieu et place du Département de l'Instruction Publique, le département de référence de la FASE, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle qui exerce un mandat au service des Maisons de Quartier.

On comprendra donc que le rattachement des associations comme la nôtre à une politique d'ensemble comme celle qui vient d'être énoncée soit ressentie comme une décision qui peut faire sens. Reste que de nombreuses questions sont encore ouvertes : la création d'un département spécifique va-t-elle permettre une meilleure mise en oeuvre d'une politique de cohésion sociale qui ne peut vraiment se déployer que si elle a aussi des aspects transversaux (lutte contre les inégalités pour l'accès à l'emploi, au logement, aux services de santé, à l'éducation,...) ? Quelle conception de l'animation socioculturelle défend Thierry Apothéloz en tant que Conseiller d'État et quel rôle imagine-t-il qu'elle peut remplir pour contribuer à une politique de cohésion sociale ? Comment conçoit-il le partenariat avec les communes, les associations et le personnel dans le cadre de la FASE à la tête de laquelle il vient de nommer Charles Beer, ancien Conseiller d'État ? Et partageons-nous l'idée que la participation est la visée essentielle de toute action d'animation socioculturelle, car c'est par la mise en projet de groupes d'habitants que se créent la rencontre, le lien et la solidarité ?

Pierre Varcher

Nous avons soumis notre article à M. Thierry Apothéloz et lui avons demandé une entrevue pour évoquer les questions posées. Mais trouver le temps pour une interview s'est avéré problématique pour lui. Il nous a fait alors parvenir le commentaire suivant sous forme d'édito pour lequel nous le remercions :

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE FAIT VIVRE LA COHÉSION SOCIALE

Le Conseil d'État, à la suite de son élection, a souhaité créer un pôle fort autour de la cohésion sociale. Doter notre canton d'un département lui étant spécialement dédié répond à une nécessité que personne ne peut nier : renforcer tant le lien social entre les individus que le système de protection sociale pour ceux qui en ont besoin, y compris la classe moyenne qui échappe aux aides, mais peine à joindre les deux bouts. Il s'agit surtout de faire se coordonner les prestations qui s'adressent aux individus et les politiques publiques basées sur l'action collective et communautaire. Cette double approche nous permettra, j'en suis persuadé, de renforcer notre vivre-ensemble et donc par là même cette cohésion sociale qui est le ciment de notre société. Canton créateur de richesse, Genève n'échappe pas à un phénomène de paupérisation qui frappe plusieurs catégories de la population : enfants de familles défavorisées, jeunes en rupture, jeunes certifiés ou diplômés ne parvenant

pas à décrocher un emploi, familles monoparentales, chômeuses et chômeurs en fin de droit, personnes migrantes ou encore seniors en situation précaire pour ne citer qu'elles.

Notre canton a tardé à se fixer des objectifs ambitieux pour redonner son sens à l'État social, à commencer par resserrer les mailles du filet social. En regroupant tous les services attribuant des prestations sous condition de ressources, le département de la cohésion sociale dispose de nombreux leviers pour mener une politique coordonnée de réduction de la pauvreté. Sous ma direction, ces services réfléchissent d'ores et déjà aux moyens de simplifier les procédures donnant accès aux prestations. La lutte contre le non-recours et pour l'accès aux droits est une priorité politique que je porte. Et qui dit soutien efficace dit soutien de proximité. Durant cette législature, je veux ainsi ramener l'intervention sociale au plus

près des bénéficiaires, dans les communes et les quartiers, car ce n'est qu'en étant à l'écoute des personnes que l'on peut les aider à retrouver une autonomie financière ou une vie décente.

Je veux souligner que le Conseil d'État dans son ensemble a pris conscience du risque de rupture du lien social qui se pose à Genève si une action forte n'est pas entreprise. Raison pour laquelle il a mis en place une délégation permanente au contrat social.

Si la volonté politique est de retour, il n'en demeure pas moins que les associations et les fondations – qui n'ont, elles, pas attendu pour contribuer au développement de la cohésion sociale – doivent continuer de jouer le rôle primordial qui est le leur, dans des domaines où elles apparaissent souvent à la pointe.

Le maître-mot est donc celui de la complémentarité, et non celui de la subsidiarité. Il s'agit pour le Conseil d'État d'insuffler des projets, des idées et des chantiers, pas d'imposer des réformes. Dit plus simplement : au canton d'être le chef d'orchestre; sur le terrain en revanche, ce sont les associations qui jouent la partition, grâce à la forte légitimité démocratique qu'elles tirent de leur ancrage participatif.

Le nouveau conseil de fondation de la FASE apportera son précieux concours à cet exercice

L'animation socioculturelle est, pour moi, centrale dans la perspective d'un renforcement du pouvoir d'agir dans les quartiers et les lieux de vie. Elle permet l'expression d'une citoyenneté active et concrète hors des canaux politiques traditionnels. Elle offre également la perspective d'un engagement au service de son lieu de vie qui fait fi des droits politiques institutionnels basés sur la nationalité ou l'atteinte de la majorité. Enfin, elle offre à notre jeunesse un cadre d'épanouissement qui renforce leur sentiment d'appartenance à la collectivité. Pour toutes ces raisons, l'animation socioculturelle sera une pièce maîtresse des politiques d'inclusion que j'entends pouvoir mettre en œuvre avec l'ensemble des partenaires de terrain à l'instar des associations, du personnel et des communes.

Thierry Apothéloz
Conseiller d'État
Département de la cohésion sociale

LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES : UN PHÉNOMÈNE NOUVEAU ?

Le meurtre du parking souterrain du centre commercial Planète Charmilles réveille en nous la colère, la douleur, la souffrance, la tristesse. Devant l'inacceptable, les questions fusent, des tentatives de réponse émergent. À la lecture des journaux, chacun s'étonne, tente d'expliquer, commente puis se transforme en juge, condamnant l'irréparable. Personne ne voudrait se trouver à la place de la famille de la victime et pourtant chacun d'entre nous, parents, amis, frères et sœurs, citoyens fait la démarche de se mettre à la place de l'autre et là, face à l'insoutenable, nous voulons que justice soit faite et que surtout cette violence ne se reproduise plus ! Mais est-ce pour autant qu'il faille nous laisser entraîner par des courants de préjugés sur les comportements des jeunes du quartier de l'Europe et d'ailleurs ? Certainement pas ! Cet acte abominable ne doit pas nous faire perdre la vue, bien au contraire, il doit nous amener à prendre conscience de ce qui se passe dans ce quartier, dans les quartiers pour les jeunes d'aujourd'hui, sans oublier que la grande majorité d'entre eux ne cèdent pas à la violence et ont une vie sociale tout-à-fait adaptée.

fourre-tout qui sollicite particulièrement notre émotionnel nous dispense, il faut bien le reconnaître, de la tâche fastidieuse de penser. Mais, de fait, cette violence nous interpelle au plus profond de nous et n'économise pas les questions qui s'y rattachent :

Est-elle un phénomène nouveau, ou un épiphénomène dont la société ne peut contenir les effets sur soi, sur l'autre, sur l'environnement social, humain ? Faut-il considérer, avec ce regard fataliste et démobilisateur, que la violence des jeunes existe depuis très longtemps, depuis la nuit des temps ? Y en aurait-il plus aujourd'hui que par le passé, dans la rue, au travail, en famille, à l'école ? Prend-elle des formes différentes dans une société de plus en plus exigeante et compétitive ? Notre société moderne a-t-elle la possibilité d'agir sur les racines de la violence et, si oui, que fait-elle pour l'enrayer, pour en prévenir les causes ? Et cette violence, met-elle en péril la fameuse cohésion sociale tant souhaitée par nos hommes politiques ? Autant de questions auxquelles il faudra tenter de répondre.

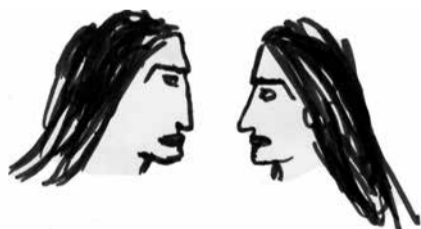
Au contact des adolescents et jeunes adultes qui fréquentent un lieu comme une maison de quartier, nous faisons le constat que pour beaucoup d'entre eux, la majorité, expérimenter la mise en commun de leurs envies et de leurs passions, réfléchir ensemble, construire un projet leur permet d'éprouver un sentiment de reconnaissance identitaire, d'appartenance au groupe. Mais d'autres ont plus de difficultés, et c'est une minorité, qui n'arrivent pas à se mettre en lien avec les adultes et mettent en place des stratégies d'évitement, des refus de discuter, des sabotages d'activités où parfois l'agressivité, l'arrogance, le mépris de l'autre font partie intégrante de leurs méthodes. L'adulte présent éprouve souvent le sentiment d'être dépassé, d'être impuissant face à ce genre de comportements. Malheur aux

copains qui jouent le jeu des adultes ! Telle est la règle imposée, verbalisée devant les animateurs, les moniteurs. Faire monter l'agressivité, un jeu pervers souvent difficilement maîtrisable. De là à faire acte de violence, il n'y a qu'un pas à franchir. Certains meneurs connaissent bien ce mécanisme et l'utilisent dès qu'ils en sentent la possibilité. Les réactions violentes de ces jeunes minoritaires effraient. Insultes, mépris, menaces, gestes obscènes, comportements brutaux etc. rendent le travail avec eux de plus en plus pénible et complexe. Les règles régissant les lieux investis par les jeunes et dont la responsabilité incombe à une association ou une institution sont souvent très difficiles à faire respecter. Sans une présence professionnelle régulière et éducative adéquate, ces lieux deviendraient très vite des espaces de non-droits.

se sentir exister auprès de partenaires soucieux de leur gestion de leur vie quotidienne. Qu'ils ne se sentent pas seuls comme un bouchon sur la vague, ballottés et emmenés au gré des courants avec le sentiment d'être abandonnés

Maintenir le lien bienveillant, poser des repères, accompagner le jeune dans son parcours, cheminer avec lui pour l'aider à élaborer son projet de vie, telles sont les grandes lignes socioéducatives mises en place depuis plusieurs années et réactivées avec cette nouvelle génération de jeunes. Mais même si la transgression des règles sociales fait partie intégrante du processus d'individuation des adolescents, rien ne les autorise à procéder de la sorte. Les règles et les limites doivent continuer à être posées clairement afin de permettre le développement de leur personnalité dans le respect de soi et de l'autre.

Il n'en reste pas moins qu'il est inquiétant de voir que ces comportements violents, s'ils sont le fait d'une petite minorité, semblent augmenter en intensité et, surtout, se diffusent chez des adolescents, voire des préadolescents, de plus en plus jeunes. On voit maintenant des enfants de 10-12 se mêler à des bandes de plus grands en calquant leurs comportements sur eux. Un vrai défi socio-culturel et éducatif.



Aborder la thématique de la violence et de l'adolescence, c'est un peu comme regarder une montagne sans savoir quel chemin prendre pour la gravir. Un parcours tortueux nous attend et il faudra le baliser, l'expliquer pour ne pas se perdre au fil des mots d'expressions toutes faites, qui, il faut bien le dire, s'avèrent souvent rassurantes bien que peu élaborées.

Tenter de définir cette violence et d'en dénicher les causes, c'est aussi prendre le risque de la réduire, d'en diminuer ou d'en exagérer la portée. Et, souvent, ce mot

En ce qui nous concerne, c'est la montée de l'agressivité et la violence du passage à l'acte qui en découle qui nous préoccupe. Cette attitude relationnelle faisant appel à des mécanismes de confrontation irrespectueux est souvent sans limite. En groupe, ces jeunes provocateurs agressifs confrontent les adultes notamment les professionnels qui ont essayé d'aborder avec eux leurs comportements. Conscients de la nécessité d'un travail de fond et de longue haleine, les animateurs et travailleurs sociaux confrontés aux adolescents-jeunes adultes misent sur des rencontres avec eux afin que des mots soient mis sur leur vécu, mais également sur ce qu'ils faisaient et font vivre aux autres. Des points de repères éducatifs indispensables permettant aux jeunes de

Jean-Marc Goy



illustrations : Madhi, 13 ans

CIEL, MES ENFANTS SONT DES MUTANTS !

Cyborgs et dinosaures

Scotchés aux écrans des heures durant, avec une attention très distraite pour tout le reste. Je dois les tirer dehors pour les déconnecter et insister dix fois pour qu'ils passent à table – « mes chéris, vous préférez souper sur YouTube ? »

Des fois je me demande si le wifi et une prise pour brancher le chargeur ne sont pas pour eux des besoins aussi fondamentaux que de manger et dormir, d'être vêtus et soignés, de vivre en sécurité, d'apprendre, d'être reconnus et aimés... Bref, je crois que j'ai deux jeunes cyborgs à la maison.

Quel changement en seulement 25 ans ! Je me souviens, mon premier job m'a conduite à parcourir l'Amérique latine, du Sud du Chili jusqu'à Mexico, pour récolter les témoignages de communautés amérindiennes qui avaient conduit des projets avec une ONG genevoise, et en faire un livre... Pour vous dire, j'envoyais mes textes à l'éditeur par DHL sur disquettes (vous vous souvenez bien, ces galettes en plastique coloré qu'on enfilait dans la fente ad-hoc de l'ordinateur et que plus aucune machine courante ne peut lire maintenant...). Et mes parents n'avaient pas été très rassurés quand, mon itinéraire me conduisant de la forêt tropicale du Nicaragua à El Salvador en passant par le Honduras, je n'avais pas donné de nouvelles pendant plus de trois semaines ! C'est juste que je n'avais pas trouvé dans les villes traversées de centrale téléphonique avec une ligne internationale pour l'Europe...

Le bouquin est paru en 1996. A partir de cette année, l'Internet s'est étendu à toute vitesse et la toile mondiale (le World Wide Web) s'est peu à peu tissée à la surface du globe. Moi, je me créais une, puis deux et trois adresses de courrier électronique. Si j'avais seulement pu imaginer ça en 1995, avec mes disquettes envoyées par DHL !

Depuis, le monde tangible s'est recouvert d'une couche de données digitales auxquelles nous accédons grâce à nos smartphones, tablettes, et autres objets portables et connectés. Dont nous sommes tout de même devenus un peu dépendants... puisqu'ils nous annoncent l'heure du prochain bus, les restaurants ouverts dans le quartier, et même les Pokémons à aller chasser !

Un monde à venir sans Internet ? C'est unimaginable, pour le meilleur et pour le pire ! Et du meilleur il y en a aussi, c'est sûr : je trouve tout de même assez fascinant de voir tout ce que mes petits cyborgs adorés apprennent avec des youtubeurs et youtubeuses (si si, il y a même quelques filles !) à peine plus âgés qu'eux, partageant avec humour leurs passions les plus diverses et leurs expériences de vie du monde entier. C'est vraiment une nouvelle manière d'apprendre. Moi-même je n'ai jamais rien vécu de pareil à cette échelle.

Et avec mon vieux Nokia qui ne me permet QUE de téléphoner et d'envoyer des textos (sans emojis, svp...), je suis un peu un dinosaure. Mais un dinosaure fier tout de même d'avoir vécu depuis le début cette aventure de la diffusion d'objets connectés et portables... Parce que l'ancêtre des

smartphones... c'était bien le walkman, en français le baladeur, la grande nouveauté de mon adolescence, qui permettait d'écouter en marchant de la musique sur cassette (et ça, c'est encore plus vieux que les disquettes) !

Des mutants ? Oups... moi aussi ! Pléistocène, mésozoïque, précambrien, trias, crétacé... je n'y ai jamais rien compris à l'échelle des temps géologiques (je devrais peut-être chercher une vidéo sur YouTube pour comprendre ?) Je ne sais pas raconter l'histoire de la planète. Ni, en parlant de dinosaures, vous dire quand ils ont vécu... A vrai dire je ne me suis jamais sentie très concernée. Après tout, mes journées sont bien remplies – lever les enfants, les envoyer à l'école propres, nourris et devoirs faits, partir moi-même au « travail » (celui pour lequel on me paye, donc) – répondre aux mails, lancer des coups de fil, réunions, faire avancer les dossiers... – puis revenir à la maison, qu'est-ce qu'on va manger ce soir, faire des courses si nécessaire, les devoirs, la lessive, tout est prêt pour demain ? Personne n'est malade ? Et quand même un petit moment pour souffler, s'il vous plaît...

Et tout d'un coup, il y a quelques temps, l'Anthropocène m'est tombé dessus, sans crier gare. Boum ! Je suis devenue une force géologique. Vous aussi d'ailleurs, ne soyez pas jaloux. C'est que depuis environ 150 ans, l'humanité influence les grands équilibres de la planète Terre. Bref, nous sommes des mutant-e-s, vraiment.

Je ne vais pas vous la faire longue, je suis sûre que vous êtes au courant, il y en a plein les médias sur les effets de nos modes de vie : le changement climatique, la biodiversité qui s'effondre, les continents de plastique dans les océans, et même les micro-plastiques dans le Léman...

Mais bon, après tout est-ce qu'il faut vraiment s'en soucier ? Genève sur la Côte d'Azur ça pourrait être sympa, non ? Les bestioles, il y en a toujours assez pour nous piquer en été... Et puis, il paraît que le climat de la Terre a déjà bien changé dans son histoire, plus froid plus chaud. Et elle est toujours là !

Elle oui, mais nous ? Notre gros problème c'est que depuis les débuts de l'agriculture, il y a environ 9'700 ans, nous vivons dans une époque géologique qui s'est caractérisée par une grande stabilité climatique. C'est l'Holocène (le seul nom de la liste que j'arrive à retenir...), qui dure depuis environ 11'700 ans. Avec du coup des saisons qui se suivent de manière très prévisible dans les différentes régions de la planète... tout comme à Saint-Jean.

Il y avait bien des humains sur Terre avant l'Holocène, mais bien moins nombreux et avec une vie moins confortable ! En gros, nous ne savons donc pas faire de l'agriculture – produire nos aliments – en dehors des conditions climatiques assez stables et prévisibles de l'Holocène. Et si nous voulons continuer à nous épanouir en tant qu'humanité sur la planète (et en tant que voisines et voisins dans le quartier)

il nous faut vraiment arriver à maintenir le système Terre dans des conditions proches de celles de l'Holocène.

Mais concrètement, ça veut dire quoi ? Là, ça devient un peu plus complexe, c'est vrai. Il y a environ 10 ans, une grande équipe de chercheurs de tous bords a établi qu'il y a 9 systèmes biophysiques qui régulent l'équilibre de la Terre – un peu comme nous avons chacun-e un système respiratoire, un système cœur-circulation, un système digestif, etc. Il y a par exemple les cycles de l'eau, du carbone, de l'azote et du phosphore; les océans; le climat; les terres; ou encore la biodiversité. Ces systèmes sont tous reliés entre eux – un peu comme notre respiration influence notre rythme cardiaque et vice-versa. Pour chacun de ces 9 systèmes biophysiques de la Terre, il y a des indicateurs avec des valeurs à ne pas dépasser si on veut que notre bonne vieille planète reste hospitalière pour nous – un peu comme le thermomètre quand nous avons la grippe, ou les pulsations cardiaques quand nous faisons un effort. Ces valeurs à ne pas dépasser représentent les « limites planétaires ».

Parmi ces limites planétaires, il y a deux systèmes biophysiques qui semblent déterminants pour que la Terre puisse continuer à accueillir le monde vivant (y compris nous les humains, donc). C'est le climat et la biodiversité. Ce qui ne veut pas dire que les autres systèmes ne sont pas importants, d'autant plus qu'ils sont tous reliés entre eux. Mais, pour notre corps, ce serait un peu comme la respiration ou le cœur qui bat.

Voilà, c'est un peu comme ça que je comprends toute cette histoire. Et si nous sommes devenus des forces géologiques, avec le pouvoir d'influencer la capacité de la Terre à rester – ou non – accueillante pour tous les êtres vivants (nous y compris), alors nous avons un vrai super-pouvoir ! Pour le pire, ou pour le meilleur ?

Et si nous étions les super-héroïne-s de notre avenir ?

Avec nos téléphones intelligents et nos tablettes, nous avons le monde au creux de la main. Un accès sans précédent à toute l'expérience humaine. La liberté d'établir des liens entre nous et de nous organiser pour agir, sans besoin de chefs qui décident pour les autres, sans savoir ce qui est important à leur échelle. La possibilité de partager avec d'autres personnes intéressées – même éloignées – nos propres idées, nos expériences, nos recettes, nos échecs aussi. De nous connecter, de tester et d'apprendre ensemble. Et ça, c'est un autre super-pouvoir !

Bien sûr, comme presque tout dans nos manières de vivre actuelles, trop gourmandes en énergie et en matières premières (pétrole, gaz, minéraux), Internet peut aussi nous conduire à dévaster la croûte terrestre, ces quelques kilomètres d'épaisseur qui abritent la biosphère, c'est-à-dire la vie sur Terre. C'est à nous de décider ce que nous faisons de nos super-pouvoirs...

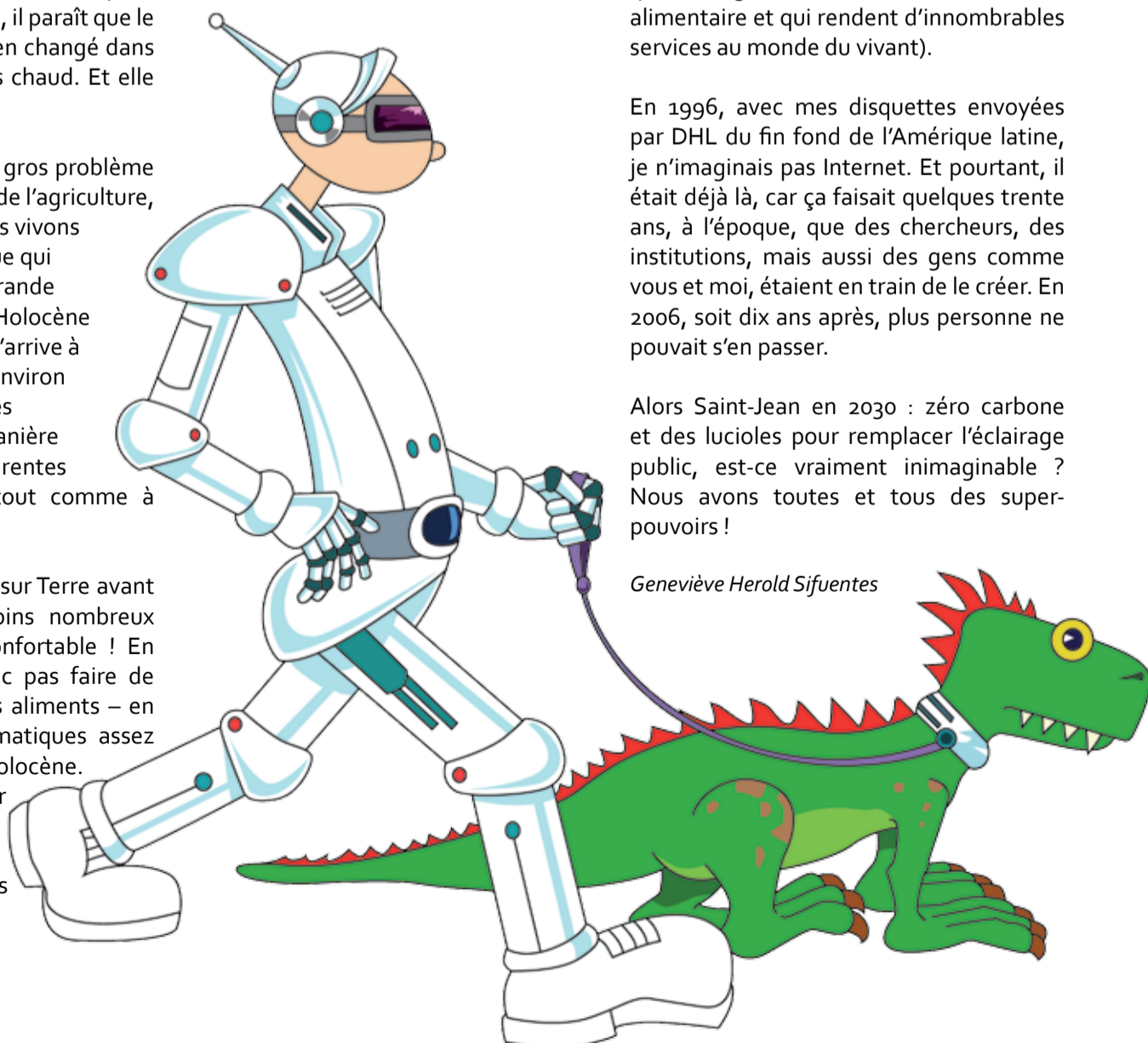
Lors de l'Assemblée générale de la Maison de Quartier de Saint-Jean, en avril 2018, le tout nouveau Groupe « transition écologique » de la MQ avait proposé une tempête de cerveaux pour récolter des idées d'envies et d'actions, à la fois à l'interne de la MQ et dans le quartier. Parmi les très nombreuses suggestions concrètes, il y en a deux que j'ai gardées en tête depuis car elles m'ont paru totalement inimaginables : c'était « Saint-Jean zéro carbone » et « Remplacer l'éclairage public par des lucioles ».

Étonnamment, ces deux idées complètement folles se réfèrent aux deux systèmes biophysiques déterminants des « limites planétaires » : le climat (avec les émissions de gaz à effet de serre) et la biodiversité (avec la destruction, y compris par les lumières la nuit, des habitats des insectes – des bestioles qui piquent mais qui sont également à la base de la chaîne alimentaire et qui rendent d'innombrables services au monde du vivant).

En 1996, avec mes disquettes envoyées par DHL du fin fond de l'Amérique latine, je n'imaginai pas Internet. Et pourtant, il était déjà là, car ça faisait quelques trente ans, à l'époque, que des chercheurs, des institutions, mais aussi des gens comme vous et moi, étaient en train de le créer. En 2006, soit dix ans après, plus personne ne pouvait s'en passer.

Alors Saint-Jean en 2030 : zéro carbone et des lucioles pour remplacer l'éclairage public, est-ce vraiment inimaginable ? Nous avons toutes et tous des super-pouvoirs !

Geneviève Herold Sifuentes



SAINT-JEAN AOUTREFOIS



La Jonction, la propriété Cayla et l'embouchure du Nant-Cayla entre 1850 et 1875 / Photo Auguste Louis Garcin. Centre d'icographie genevoise. Bibliothèque de Genève.

MUTILATIONS DU PAYSAGE

En octobre dernier, la séance publique du Forum consacrée au réhaussement de la barrière du viaduc de la Jonction a été passionnée (voir l'article consacré à ce sujet ci-après en pages Forum). Nombre d'habitants sont intervenus pour démontrer que l'édification de cette barrière portait atteinte à un lieu auquel ils sont très attachés. Ces interventions très émotionnelles ont dévoilé les liens quasi identitaires qui unissent certains habitants du quartier à ce site et c'est parce que la barrière réhaussée a cassé ces liens singuliers qu'est apparu au-dessous de la plaque officielle vantant « le viaduc de la Jonction, un pont belvédère » ce graffiti au constat définitif : « Notre belvédère transformé en prison ».

Pourtant, ce pont aujourd'hui magnifique a été objet de détestation au début du 20e siècle. En effet, aussitôt émise, l'idée de construire un viaduc à cet endroit a créé une levée de boucliers générale pour éviter « une nouvelle mutilation des décors familiers à tant de générations ». Et pas n'importe quel décor, mais celui d'un équivalent de la rade ! « Il faut espérer pour le bon renom de Genève et du goût genevois que nous n'assisterons pas à cet acte de vandalisme qui consisterait à abîmer à tout jamais l'une des deux beautés naturelles que nous possédons ! Nous n'en avons point de trop », pouvait-on lire dans le Journal de Genève du 23 mai 1913 sous la plume du président de l'Association des Intérêts de Genève.

Au début du 20e siècle, c'est aussi vu d'en bas que le paysage créait les émotions. On venait alors d'aménager sur la rive gauche du Rhône le sentier des Saules, véritable attraction depuis que l'on pouvait accéder au bout d'une jetée à ce promontoire lancé au beau milieu des eaux à la jonction du Rhône et de l'Arve. Puis, sur la rive droite, c'est le sentier des Falaises que l'Association des Intérêts de Genève aménagea. Cela nécessita en 1915 la construction de cette galerie en maçonnerie encore existante qui permettait de passer un éperon jusqu'alors infranchissable et de rejoindre l'embouchure du Nant-Cayla, juste là où s'ancre maintenant la pile du viaduc. De là, les promeneurs pouvaient rejoindre le plateau de Saint-Jean en empruntant le tout nouveau sentier du Promeneur Solitaire qui remontait au fond du ravin escarpé et boisé, aujourd'hui comblé. La référence à Rousseau renvoyait bien sûr à l'idée de nature et on oubliait ainsi que le fond de ce ravin venait d'être creusé pour y enfouir le grand égout collecteur du Petit-Saconnex sur lequel on avait établi le sentier-promenade...

Il est vrai que le rapport Ody publié en 1913 et qui prônait le passage du train au-dessus de la Jonction avait de quoi susciter des craintes : d'après le projet, une triple ligne de ponts traverserait le Rhône à l'embouchure du Nant-Cayla : une passerelle inférieure destinée à relier le chemin des Falaises avec le bas du Bois-de-la-Bâtie; 30 mètres plus haut, un viaduc

pour le chemin de fer, et enfin, douze mètres encore plus haut, un pont pour une route reliant le plateau de Saint-Jean à celui du Bois-de-la-Bâtie. « On peut se figurer aisément ce que sera cette triple ligne horizontale de béton armé, sans compter les piles verticales !!! Ce sera horrible et ce sera la destruction irrémédiable de la Jonction. », s'offusquait le président des Intérêts.

Ody a eu beau prévoir que les gens allaient aimer aller se promener sur ce pont pour

la Jonction. Le 18 mars 1924, le Journal de Genève publia en première page un plaidoyer pour un retour au calme et au « bon sens » : avec cette solution, ce sont des millions qui seront économisés et puis " tous les ponts ne déparent pas les paysages ".

Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que le viaduc sera construit et il est vrai qu'on a pris en compte l'aspect esthétique : les solutions de ponts métalliques ont été écartées et même les vainqueurs



En 1945, les arches du viaduc en construction viennent s'appuyer contre le Nant-Cayla qui a été comblé. Photo Albert Matringe, Coll. J.-C. Curtet. Site Notre Histoire. Tous droits réservés.

« y » « jouir d'un coup d'oeil magnifique », il lui fut rétorqué : vous êtes comme ce « brave citoyen » qui prétendait qu'il fallait construire une tour avec ascenseur sur les pierres du Niton, car, tout en haut, on aurait eu un merveilleux point de vue sur la rade...

De fait, si les esprits se sont échauffés entre 1913 et 1924 autour de la nécessité ou non de détruire le site de la Jonction, c'est parce qu'un débat beaucoup plus vaste était engagé : sous l'impulsion de l'Association des Intérêts de Saint-Jean-Charmilles - qui voulait faire disparaître la tranchée du chemin de fer dans le quartier -, tout un mouvement populaire avait émergé pour détruire la gare de Cornavin afin de la reconstruire à Beaulieu ou aux Cromptes. Dès lors, le fameux « Raccordement » - oui, oui, celui que va réaliser cent ans plus tard le CEVA - aurait dû passer par le Pont Butin et ses deux tabliers. Mais dès les années 20, les CFF mirent un terme aux débats : la gare sera reconstruite à Cornavin et le raccordement avec la Praille passera par le Nant-Cayla et un viaduc au-dessus de

du concours n'ont pas vu leur idée se réaliser. Le canton et les CFF ont décidé de retravailler les projets pour donner à ce viaduc la meilleure esthétique possible : ainsi les voûtes ont été redessinées afin qu'elles paraissent « élancées » et qu'elles présentent un caractère de symétrie. De plus, pour éviter l'aspect du béton brut, on a recouvert celui-ci de pierres naturelles - du granit d'Uri, du gneiss du Tessin et du calcaire de Villeneuve - afin de jouer sur leurs différentes couleurs.

Pari gagné : à peine construit, le pont a été adopté comme point de vue, mais aussi comme monument que les photographes ont aussitôt cherché à intégrer dans le paysage dans une démarche esthétique. Ce viaduc est même devenu tellement emblématique pour la ville que c'est là qu'en 1974, le Cirque Knie a annoncé sa venue à Genève : il y a installé un trapèze sous une des arches pour que la vedette de sa tournée y évolue au-dessus du vide en ne se tenant que par la bouche !



Les romantiques se sont emparés du site de la Jonction, ici vu de Saint-Jean, qui a été diffusé dans toute l'Europe au début du 19e siècle. Lithographie d'Aglio, publiée à Londres en 1822. Centre d'icographie genevoise, Bibliothèque de Genève.

TÉLÉGRAMME

MAISON DE QUARTIER - STOP - 17 NOVEMBRE
2018 - STOP - JOURNÉE FAMILLE - STOP -
THÈME WESTERN

Après deux éditions d'après-midis cinéma couronnées de succès, la commission « Enfants » s'est lancée dans une version élargie en optant pour une journée d'animations sur le thème du Western. Durant l'après-midi, jeux d'habileté et rodéo mécanique ont ravi les cow-boys locaux qui ont pu rivaliser d'adresse et de courage, en se confrontant à des boîtes de conserve et un taureau en furie, sur une musique du grand Ouest. Du côté du saloon, un chili con carne gargantuesque (12 kg de viande et 6 kg de haricots...) mijotait tout tranquillement sous le regard attentif des cuisiniers.

En fin d'après-midi, après un goûter bien mérité, place à la projection du film « Rango » qui a fait salle comble. Les exploits du petit caméléon ayant tenu

en haleine son public, c'est du côté des cuisines que le coup de feu s'est fait entendre : apéro et repas dans la foulée. Bilan : 120 assiettes servies (quelques-unes plusieurs fois) et quelques salades préparées en urgence. Une réussite aux dires des participants ! Une disco digestive a ensuite clos la journée en beauté.

Entièrement gratuites pour les participants (hormis les breuvages), ces réjouissances ont été une immense réussite grâce à l'investissement sans faille et la bonne humeur des animateurs et des membres de la commission « Enfants », renforcés par quelques bonnes âmes de passage, tous revêtus de la tenue de rigueur (Stetson et foulard rouge).

ITM A POOR LONESOME COW-BOY... - STOP - À
L'ANNÉE PROCHAINE

Céline et Philippe Chalverat



UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE À LA MQ DE SAINT-JEAN

La Maison de Quartier de Saint-Jean s'est vu octroyer une place de choix dans une toute récente parution des éditions ies¹ avec deux articles, l'un cosigné par Fanny Kam Nakache Balmer et Pierre Varcher et l'autre recueillant des propos de Margot Serasset.

Pourtant, à première vue, un lecteur non averti aura de la peine à imaginer quel lien peut bien unir des activités en Maison de Quartier avec un ouvrage scientifique consacré à la psychomotricité. Mais Anne-Françoise Wittgenstein Mani et Françoise Bourquin, les deux co-directrices de ce recueil, ont voulu montrer, en mettant en évidence quelques dispositifs inédits, ce que la psychomotricité peut apporter en matière de prévention sociale quand elle « sort du cabinet », ne se centre plus sur des pathologies et cherche à inscrire son action en interdisciplinarité avec d'autres professionnels avec une « population tout venant » (dans un club sportif, une crèche ou encore une Maison de Quartier comme celle de Saint-Jean).

« L'innovation est au rendez-vous autour de la rencontre entre psychomotricité et animation socioculturelle à travers la Maison de Quartier de Saint-Jean », relève Stéphane Michaud en postface de cet ouvrage. « Et là, ajoute-t-il, l'ambition est grande : mettre la dynamique interprofessionnelle au service de la (re)

construction d'un vivre ensemble ». C'est plus particulièrement pour les enfants de premier cycle scolaire (de 4 à 7 ans) qu'un accueil interdisciplinaire a été mis sur pied dès 2011. Margot Serasset, qui a pris le relais de Fanny Kam Nakache Balmer en tant que psychomotricienne, explique qu'avec les animateurs et animatrices du secteur enfants et Nadine Metrailler, la monitrice, elle forme « un trio qui accompagne, accueille et propose des activités aux enfants durant cette journée, en profitant de la spécificité de chaque intervenant-e. En tant que psychomotricienne, elle apporte à l'équipe son regard particulier et transversal dans l'accompagnement des enfants et leur observation, tant en termes de rythme de journée, d'organisation des espaces et de propositions ludiques que d'interactions. »

Et comme le rappellent Fanny Kam Nakache Balmer et Pierre Varcher dans leur article, « notre intention partagée est de soutenir l'émancipation individuelle et collective » de ces enfants et c'est ce qui « a dessiné le lieu de jonction entre l'approche psychomotrice et celle de l'animation socioculturelle. »

Pierre Varcher

¹ Wittgenstein Mani, A.-F. & Bourquin, J. (dir.). 2018. La prévention en psychomotricité. Exemples de dispositifs inédits. Genève : éditions ies. 111 pages.

RETOUR SUR UN APRÈS-MIDI LECTURE

Les huit auteures ont présenté leur recueil collectif « Aux quatre vents », édité par l'Association des écrivains auto-édités. La lecture des extraits suivis d'interludes musicaux était de très bonne qualité. Des mots et des phrases qui se sont assemblés mélodieusement tout en reflétant la personnalité de chacune. Ce fut un moment agréable et convivial bercé par la poésie, l'humour et la vie, en toute simplicité. Des pétales délicats se sont posés avec douceur sur le cœur des auditeurs.

Ce recueil est le fruit des ateliers d'écriture qui ont lieu un samedi sur deux dans notre Maison de Quartier.

Voici un extrait sur le thème du changement

« Tout va bientôt s'effondrer »

C'est vrai ? Eh bien tant mieux !

Quand quelque chose vacille, il vaut mieux que ça s'effondre complètement. Comme cela une reconstruction est possible. Vouloir maintenir, soutenir, bricoler ne sert à rien. L'ancien est du passé, il faut vivre avec l'actualité, bien choisie évidemment. Certains cerveaux bouillonnants débordent d'idées fraîches. Sauver la planète, j'aime y croire. Faire plus avec moins. Ne plus jeter, mais transformer comme nous le faisons jadis.

Rien n'est nouveau, seulement oublié, mis de côté. Pourquoi ? On voulait être « in », à la mode. Évacuer pour mieux consommer. Les industries ont mis des dates sur les produits alimentaires pour que nous jetions avec bonne conscience.

On nous a pris pour des imbéciles ! Au lieu de réfléchir par nous-mêmes à ce qui pouvait se consommer à court terme, comme la viande, certains produits laitiers, fruits et légumes, logique, non !?

Heureusement il y a la « récup » ! Stop au gaspillage de denrées consommables. Avec les restes découvrir de nouvelles recettes délicieuses est tellement satisfaisant. Passer un peu plus de temps à la cuisine qu'au magasin derrière des caisses bondées juste pour « vite » acheter une pizza ou un plat cuisiné, car « on » est pressé. On a d'autres choses à faire, footing, aider les enfants pour les devoirs, regarder une série à la télé, lire et écrire des mails, aller sur Internet, etc. Rien que d'y penser, je me sens épuisée.

Tandis que cuisiner tranquillement un bon souper avec ce qui reste dans le frigo est enrichissant et en même temps on peut réviser les devoirs des enfants, écouter ce qu'ils ont vécu dans la journée et manger sans stress. Voilà une vraie vie de famille avec des échanges verbaux ».

Monika Wunderlich



LE CENTRE AÉRÉ D'OCTOBRE

Cette année, comme à son habitude, l'attribution des places pour notre centre aéré d'octobre a été compliquée en raison du grand nombre de demandes et nous avons malheureusement dû en refuser 14.

33 enfants y ont participé dont un en intégration. Lors de chaque centre aéré et des mercredis tout au long de l'année, la Maison de Quartier facilite l'intégration d'un enfant avec la collaboration active de la Fondation Cap Loisirs. Un moniteur spécialisé nous est proposé afin de faciliter la venue et la prise en charge de ces enfants.

Pour cette édition, l'été indien nous a passablement facilité la tâche et nous



avons pu profiter des parcs du quartier lors de beaux moments de sports collectifs, de goûters sur l'herbe ainsi que des grands jeux fédérateurs.

Vu la température clémente, nous avons opté pour une sortie en forêt le mercredi. Nous nous sommes rendus aux ruines d'Oujon dans le Jura où nous avons passé la journée au grand air. Balades, jeux et grand pique-nique ont été de la partie.

Les enfants comme les adultes sont rentrés enchantés de cette sortie et en ont gardé de merveilleux souvenirs.

Roger Thomet

COUP D'OEIL DANS LE RETROVISEUR



REPAS DE NOËL

Ce moment culinaire clôture nos activités aînées en beauté et est l'occasion de croiser la plupart de nos habitués dans une ambiance chaleureuse et détendue.

L'élaboration de ce repas se fait à l'aide d'une poignée de bénévoles fidèles, efficaces et enthousiastes qui, cette année, ont suivi les consignes de Donovan, le cuisinier qui régale les enfants saison après saison depuis une demi-décennie au moins...

Cristel nous a imaginé la décoration de table, soutenue par un petit groupe de « bricoleuses » qui s'est réuni de manière autonome pendant plusieurs semaines à la Maison de Quartier pour sa fabrication. Il y en avait pour tous les goûts : découpage, collage, couture. Le résultat était tout simplement magnifique.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait de ce repas de Noël un moment de fête particulièrement réussi !

Et voici le menu qui a été concocté par Donovan, Roger et Suzanne :



FESTIVAL « LE COURT DE SAINT-JEAN »

Les habitants du quartier viennent de vivre une aventure artistique remplie de rires, d'émotion, de partage et de rencontre. Le festival du film vient de se terminer. Les prix ont été remis dans une salle comble, sous un tonnerre d'applaudissements.

Retour à l'automne 2017... Suite au succès des après-midi cinéma, la commission enfants a voulu aller plus loin en proposant aux habitants du quartier de ne plus seulement être spectateurs, mais scénaristes, acteurs, réalisateurs et jurés à part entière. C'est ainsi que le concours « Le Court de Saint-Jean » est né.

Cette première édition avait pour thème « L'humour et le rire dans mon quartier ». Le concours était ouvert aux amateurs de tous âges, seul, en groupe d'amis, en famille ou en classe.

La réalisation de film étant un vrai travail d'équipe, nous avons voulu faciliter le processus de création en proposant un support au public au travers d'un service-conseil ainsi que des ateliers pour les écoles du quartier. Quatre classes ont pu profiter de ces ateliers. Le lancement s'est fait à la Maison de Quartier avec une présentation du déroulement de l'atelier et une discussion avec les élèves. Elle a été suivie d'une séance dédiée à l'écriture du scénario puis de trois séances de tournage.

Avec 18 films inscrits - 11 dans la catégorie tout public et 7 dans la catégorie écoles - nous étions contents de cette première édition, mais nous ne nous attendions pas à l'extraordinaire affluence lors du festival. Plus de 550 élèves et enseignants sont venus visionner les films courts lors des projections pour les écoles et environ 300 personnes pour les projections ouvertes au public.

Palmarès

Catégorie écoles :

1er prix

« Drôle de rentrée »

École des Charmilles, Classe de Mafalda

2ème prix

« Notre voyage dans le quartier de Saint-Jean »

École du Devin-du-Village, Classe de Corinne

3ème prix

« Une rentrée pas comme les autres »

École de Saint-Jean, Classe d'Inès

Catégorie tout public :

1er prix

« Mignon et Trouillon à la découverte de la carotte sacrée ! »

Mathieu Leckie

2ème prix

« Un cambriolage presque parfait »

Le cinéma des enfants

3ème prix

« Selfie! » - Larry Ol'

Prix du public :

« Drôle de rentrée »

École des Charmilles, Classe de Mafalda

Sophie Joller



Le jury

ACCUEIL DES HABITANTS À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-JEAN - CHARMILLES

Comme chaque année, la Maison de Quartier s'est associée avec l'Antenne sociale de proximité, le Forum 1203, les associations de parents d'élèves (APE) de Saint-Jean/Devin-du-Village, des Charmilles/Charles-Giron, l'Espace de quartier Le 99 et des habitant-e-s pour proposer un parcours dans le but de créer des occasions de rencontre, de faire connaissance, tout en présentant l'histoire, les lieux, les équipements et les ressources humaines, architecturales, naturelles du quartier Saint-Jean/Charmilles.

Cette année, le 29 septembre, a eu lieu la 6e édition qui, comme les précédentes, a connu un franc succès. Près d'une centaine de personnes, de toutes les générations, ont participé à cette balade après s'être réunies autour d'un café-tartines offert dans les murs de la Maison de Quartier. C'est le thème de « la nature dans le quartier » qui était à l'honneur. Dès lors, la promenade a permis aux participants de découvrir les bords du Rhône, la campagne Cayla, avec un accueil de son propriétaire, et le potager du Pré Cayla. Comme d'habitude, plusieurs haltes commentées ont été au programme : Pierre Baumgart, artiste-naturaliste, a permis aux participants de découvrir la richesse de la faune et de la flore dans le quartier, alors que Pierre Varcher, au nom de la Maison de Quartier et des Editions Parlez-moi de Saint-Jean, a mis en évidence certains aspects historiques. Par ailleurs, grâce à l'APE, un jeu d'observation pour les enfants a été spécialement organisé.

Cette manifestation a indéniablement trouvé sa place dans le quartier et contribue, sans aucun doute, à resserrer les liens entre habitants ainsi qu'à développer leur ancrage dans leur quartier. De plus, l'organisation en collaboration entre divers groupements favorise le renforcement du réseau local associatif.

Pierre Varcher



Au Bois Cayla au bord du Rhône
Accueil dans la campagne Cayla par le propriétaire
Photos J.J. Kissling

La Maison de Quartier de Saint-Jean est une association sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées. Elle est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Les activités développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres. Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles du Département municipal des affaires sociales de la Ville de Genève, par l'intermédiaire du Service de la Jeunesse.

ACTIVITÉS DE LA MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN

Accueils : accueils et informations tout public, accueils libres enfants et ados, atelier bricolage, accueils 1P-4P sur inscription, ateliers de cuisine sur inscription, accueils jeunes adultes, accueils aînés / Centres aérés : février, été, octobre / Concerts / Conférences / Expositions / Festivals tout public : Cappuccini, Antibrouillards / Fêtes / Prêts de salles : anniversaires, fêtes de famille, réunions, labo photo / Prêts de matériel / Repas / Sorties / Spectacles

Détails sur : www.mqsj.ch

QUARTIER LIBRE

est le journal d'information de la Maison de Quartier de Saint-Jean - Genève

Rédaction : Suzanne DING - Pierre VARCHER - Bluette STAEGER
Maquette : Simon TSCHOPP

Textes : Thierry APOTHÉLOZ - Céline et Philippe CHALVERAT - Daniel DIND - Gérard DUC - Zoé DEUEL - Anouk DUNANT GONZENBACH - Jean-Marc GOY - Geneviève HEROLD SIFUENTES - Sophie JOLLER - Nicolas KÜNZLER - Jonathan LUPIANEZ - Sandra M'SIMBONA - Romain SCIACCA - Bluette STAEGER - Roger THOMET - Pierre VARCHER - Monika WUNDERLICH.

Corrections : Commission communication et Chantal WOODTLI

Photos : MQ de Saint-Jean

Dessins : Mirjana FARKAS - Alice MÜLLER et Lorenz WUNDERLE - Simon TSCHOPP

Ont collaboré à ce numéro :

Annick BERCLAZ - Florence BUDAÏ - Marina CORTESAO et Nawel MATLOU - Véronique DUBOIS - Madeleine FRANTZEN - Patricia GROSJEAN ROHRBASSER - Nicole HÄRING - Stéphane JUILLARD - François KELLER - Karin KLEIMBERG FARQUET - Léa KRELING - Katherine MARTI - Maura MERLINI ROGG - Vita NESSI - Projet H107

Note : Il se peut que, malgré tous les efforts de nos correctrices, des fautes d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire subsistent encore dans nos textes. En effet, nous intervenons parfois au dernier moment, bien après leur relecture. Dans ce cas, il est bien évident qu'une erreur ne saurait leur être imputable.



je souhaite faire partie de l'Association de la Maison de Quartier de Saint-Jean

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

E-mail.....

Remarques.....

.....

.....

LES ANTIBROUILLARDS

Cette nouvelle édition des Antibrouillards, soirées festives, musicales et gustatives, a été à nouveau un franc succès.

Plusieurs centaines de personnes sont venues s'exposer aux décibels, se frotter à la chaleur humaine et agiter leurs papilles.

Du traditionnel manouche au rock n'roll et de la goulache à l'injera : c'est bien un tour du monde en quatre dimanches qui était proposé à qui voulait bien embarquer.

Nouvelle victoire donc, contre le spleen hivernal et rendue possible grâce à une joyeuse équipe de bénévoles du quartier, active au four et au moulin.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine. D'ici là on vous concocte des brunchs matinaux à la mousse crémeuse, j'ai nommé les Cappuccinis.

Romain Sciacca



ATELIER « NOUVELLE TECHNOLOGIES » POUR LES AÎNÉS

L'idée de proposer des ateliers sur les nouvelles technologies émane de la demande croissante de participants/tes aux activités organisées par le secteur aînés de la Maison de Quartier. En effet, de nombreux témoignages montraient qu'il était difficile pour eux de prendre un billet d'avion sur internet, de commander un article qu'ils/elles ne trouvent pas directement dans le commerce, de prendre un billet de train ou de car en toute sécurité, d'utiliser leur téléphone portable quotidiennement. Même si certains aînés se « débrouillent » très bien avec ces nouvelles technologies, d'autres ont plus de difficultés et n'osent pas poser des questions de peur d'être jugés.

Dès lors, la commission aînés a trouvé important de leur donner la possibilité d'appivoiser ces « nouveaux appareils » qui inondent notre vie quotidienne.

Ces ateliers préparés et réalisés en collaboration avec Mauricio se veulent conviviaux et sans jugement. C'est le lieu propice pour poser toutes les questions imaginables afin de comprendre cette nouvelle langue mondiale.

Le premier atelier a eu lieu en décembre. Le téléphone portable a été au centre des discussions. Cet atelier a permis de cerner le niveau de compréhension de chacun.e et de nous conforter dans l'intérêt de continuer la programmation de nouveaux ateliers.

Roger Thomet



POUR UNE ESCALADE À SAINT-JEAN, IL NOUS FAUT :

- Une dizaine de panneaux de signalisation routière
- 90 bancs et 45 tables et presque autant de vaubans
- Une soixantaine de torches
- Deux fanfares et plus de 20 musiciennes et musiciens
- Un DJ
- 800 bols, 1'500 gobelets
- 80 litres de vin chaud
- 100 kilos de légumes
- Quatre chaudrons
- Une vingtaine de bénévoles enthousiastes
- Une équipe d'animation au taquet
- Deux écoles : plus de 500 élèves et tous leurs profs.

Avec en prime cette année, une équipe de monocyclistes de Genève, les « Casses Rayons » qui ont ambiancé le cortège avec leurs vélos à une roue enflammés.

Pour cette édition, nous avons misé sur le développement durable, un thème cher à la Maison de Quartier de Saint-Jean, en proposant des bols et des verres lavables et recyclables ainsi que des toilettes sèches.

Merci à tous les enfants et parents qui ont joué le jeu et qui ont amené leur propre vaisselle !!

Zoé Deuel





ACTIVITÉS ENFANTS

LE MARDI EN CUISINE

Par thème et selon les saisons, les enfants découvrent les plaisirs de la cuisine, encadrés par une cuisinière expérimentée.

Horaires : mardi 16h30 - 18h30

Âge : 5^e - 8^e primaire

Accueil : sur inscription - payant - 10 places par session

Lieu : cuisine du rez-de-chaussée

LE MERCREDI «COMME À LA MAISON»

Cet accueil permet aux enfants du quartier de se rencontrer, de jouer, de bricoler et de partager des expériences diverses.

Horaires : mercredi 11h30 - 17h30

Âge : 3^e - 8^e primaire

Accueil : libre - gratuit et sans inscription
Lieux : rez-de-chaussée de la Maison de Quartier et marché couvert (selon activités)

LE REPAS DU MERCREDI

Dans le cadre de l'accueil libre du mercredi, un repas convivial est ouvert aux enfants et aux ados.

Horaires : mercredi 12h - 13h

Âge : dès la 3^e primaire

Accueil : inscription sur place à 12h

Prix : Fr. 5.-

Lieu : rez-de-chaussée de la Maison de Quartier

LE VENDREDI BRICOLE

Cet accueil permet aux enfants du quartier de bricoler, réparer, construire ou démonter des choses avec l'aide et sous l'œil vigilant d'une petite équipe prête à donner des conseils et des coups de main.

Horaires : vendredi 16h - 18h30

Âge : 5^e - 8^e primaire

Accueil : libre - gratuit et sans inscription

Lieu : atelier de la Maison de Quartier

ETAUSSI :

DES SORTIES

Tout au long de l'année, des sorties sont organisées par notre équipe. Les informations concernant ces sorties peuvent être obtenues à l'accueil de la Maison de Quartier.

Ces activités ponctuelles nécessitent des inscriptions et sont payantes. Elles sont ouvertes à des classes d'âges différentes en fonction du type de sortie.

ACCUEIL 1P - 2P

Le mercredi, un accueil sous forme de prise en charge complète à la journée permet aux plus jeunes de se familiariser avec la vie de la Maison de quartier.

Au programme : jeux, bricolages, sorties et activités conjointes avec l'accueil libre.

Horaires : mercredi 8h - 17h30

Âge : 1^e - 2^e primaire

Accueil : sur inscription - Fr. 20.- par enfant/jour (18 places par année scolaire)

Lieux : espace enfants et rez-de-chaussée de la Maison de Quartier/marché couvert (selon activités)

ACCUEIL 3P - 4P

Horaires : mercredi 8h - 14h

Âge : 3^e - 4^e primaire

Accueil : sur inscription - Fr. 10.- par enfant/jour (15 places par année scolaire)

Lieux : espace enfants et rez-de-chaussée de la Maison de Quartier/marché couvert (selon activités)

ET TOUJOURS :

UN ESPACE À DISPOSITION

Pour fêter des anniversaires les mardis, jeudis, vendredis et samedis, durant les heures d'ouverture de la Maison de Quartier.



ACTIVITÉS ADOS

Horaires provisoires

La Maison de Quartier dispose d'un «Espace ados» qui leur est dédié.

Cet espace est un lieu d'accueil libre pour les adolescents entre 12 et 18 ans, dont la finalité est d'être un point de repère, d'écoute et de conseil, mais aussi un lieu de loisirs, d'activités diverses à réaliser avec l'aide et le soutien des animateurs.

Âge : 12-18 ans

Accueil : libre

Mercredi : 12h - 17h30 (repas/accueil libre)

Vendredi : 17h - 19h30 (apéro/accueil libre)

Samedi : sorties « sur projet » - sur inscription

Lieu : espace ados de la Maison de Quartier

LE REPAS DU MERCREDI

ACCUEIL LIBRE

Les accueils libres enfants et ados du mercredi sont précédés d'un repas convivial ouvert aux enfants, aux ados et aux jeunes adultes.

Horaires : mercredi 12h - 13h (repas)

14h - 17h30 (accueil libre)

Accueil : inscriptions sur place à 12h

Prix : Fr. 5.-

LE VENDREDI

Cet accueil permet aux ados de passer le début de soirée à la Maison de Quartier pour un moment de rencontre jeux, discussions autour de petites choses à grignoter.

Horaires : vendredi 17h - 19h30

LE SAMEDI

Sorties « sur projet ». Les idées sont les bienvenues et la participation à l'organisation de la sortie par les jeunes est un but recherché.

Horaires : variable en fonction des activités

Accueil : sur inscription

Prix : variable selon les activités

ETAUSSI :

En dehors des accueils libres, l'équipe ados est aussi active dans différents lieux.

Plus d'informations sur notre site internet : www.mqsj.ch, par téléphone au : 022 338 13 60 ou en venant nous rencontrer pendant les horaires d'ouverture de la Maison de Quartier.

L'équipe propose également de manière ponctuelle, des «p'tits jobs» à des jeunes et organise régulièrement des sorties ludiques.



ACTIVITÉS JEUNES ADULTES

LA «PERMANENCE JEUNES ADULTES» DU MERCREDI

La permanence est à disposition de celles et ceux qui souhaitent trouver des renseignements ainsi qu'un appui dans leurs démarches personnelles, administratives et/ou professionnelles.

Les animateurs présents mettent également à profit le lien de confiance dont ils bénéficient auprès des participants, pour faciliter le passage vers des structures compétentes et reconnues pour répondre au mieux aux besoins identifiés (il s'agit ici d'assurer un rôle de «référé relais» auprès du réseau interprofessionnel). Cette permanence propose aux jeunes adultes du quartier un lieu d'écoute et permet d'assurer des suivis inscrits dans la durée, de manière à dépasser le schéma habituel d'aide ponctuelle et répétée. C'est surtout une permanence recherche d'emploi, rédaction de CV, lettres de motivation, petits jobs, réseau emploi (partenariat TSHM).

Horaires : mercredi 18h - 20h

Accueil : libre et gratuit

(libre adhésion des participant(e)s)

Lieu : rez-de-chaussée de la Maison de Quartier

LA «SALLE DE GYM» DU MARDI

La salle de gym du CO Cayla est ouverte à tous les jeunes adultes du quartier qui souhaitent venir pratiquer une activité « Parkour » encadrée par un moniteur expérimenté, de la danse ou de la gym libre.

Horaires : jeudi 18h - 20h (dès novembre)

Accueil : libre et gratuit (libre adhésion des participant(e)s) – sur inscription pour les mineurs, à faire sur place.

Lieu : salle de gym du CO Cayla



ACTIVITÉS AÎNÉS

LES VENDREDIS AÎNÉS

Une des spécificités de la Maison de Quartier de Saint-Jean est d'avoir un secteur aînés dont le but est d'offrir des espaces de rencontres et d'échanges pour les seniors, à l'échelle locale. L'équipe propose des activités selon un programme trimestriel (voir dans le bulletin «Perpetum Mobile»).

Les activités régulières du secteur se déroulent principalement les vendredis.

Des brunchs, des lotos, des jeux de cartes et des grillades vous attendent durant l'été.

Le bulletin «Perpetum Mobile» est disponible à la Maison de Quartier; vous pouvez également l'obtenir en nous transmettant votre adresse par téléphone au 022 338 13 60, afin que nous puissions vous l'envoyer à votre domicile.



ACTIVITÉS ADULTES TOUT PUBLIC

La Maison de Quartier propose ponctuellement diverses activités destinées aux adultes et aux familles; des concerts, des conférences, de belles expositions, de chouettes spectacles et des fêtes vous attendent tout au long de l'année.

Nous avons aussi le souhait de vous accueillir dans des espaces de démocratie participative, afin de vous offrir des activités fédératrices ouvertes à tous au sein de notre Maison de Quartier.

Pour plus d'informations : n'hésitez pas à visiter régulièrement notre site internet : www.mqsj.ch ou à nous téléphoner (022 338 13 60)



SERVICES

Chaque semaine, la Maison de Quartier met ses locaux à disposition pour fêter des anniversaires, organiser des réunions de famille, des réunions associatives ou autre. Les prêts sont gratuits, nous vous demandons une contrepartie durant l'année. Une caution de Fr. 200.- sera demandée lors du prêt.

Elle dispose également d'un labo photo pour les amoureux de la photo argentique.

De plus, vous pourrez trouver chez nous une salle de danse dotée d'un miroir afin de pouvoir suivre vos progrès et perfectionner votre style.

Les bricoleurs trouveront également leur bonheur au sein de l'atelier de la Maison de Quartier regorgeant d'outils et des précieux conseils dispensés par Jean.

La Maison met ponctuellement du matériel à disposition des habitants et des associations du quartier.

HABITER UN QUARTIER EN DENSIFICATION : ENTRE CRAINTES, NUISANCES ET RÉJOUISSANCES

Comment accompagner les transformations sociales et urbaines, lorsque les chantiers se succèdent et que les nouveaux habitants arrivent ?

Récit de chantier

« On doit construire avec beaucoup plus d'attention parce qu'il y a déjà les habitants, il y a déjà une histoire, il y a déjà des équilibres, des identités locales à respecter, à accompagner. Parmi les grands projets du canton, le grand projet Châtelaine est l'un des plus avancés et c'est une raison de plus pour nous d'avoir une attention particulière »¹. Une question de principe. C'est Antonio Rodgers, le conseiller d'État responsable du Territoire, qui l'affirme. Le magistrat est déterminé à s'assurer que « tout se passe bien ».

Aujourd'hui, le quartier de la Concorde est entré dans une intense phase de travaux. Il compte déjà 200 nouveaux habitants, une nouvelle école, mais il est surtout investi par six chantiers². Ceux-ci sont une source importante de désagréments et de stress pour les habitants, malgré les dispositions légales et l'attention des administrations et des constructeurs.

Bruit, trottoirs engloutis par les chantiers

« On s'adapte, on garde les fenêtres fermées puis on les ouvre en fin de journée, mais on doit renoncer à inviter des amis la journée en raison du bruit, relate une habitante du plus grand chantier (180 logements). Le plus dur c'est de voir disparaître toute la végétation des anciennes maisons ». D'autres craignent qu'augmenter le nombre d'habitants change complètement la dynamique du quartier et entraîne la disparition de sa dimension humaine. N'est-ce pas le grand défi de la ville d'aujourd'hui qui se densifie

que de proposer un cadre de vie de qualité propice à la rencontre ? C'est dans cette optique que le plan directeur de quartier prévoit de reconfigurer les voies de circulation et de créer des espaces publics, qui pour l'instant sont quasi inexistantes, dans le quartier. Une promesse pour l'avenir et la rencontre.

Autres enjeux : l'incidence des travaux sur le déplacement des piétons. Il peut être périlleux de se déplacer dans un espace en chantier. La raison : des trottoirs engloutis par les chantiers, des passages piétons cachés par des travaux, des automobilistes ou cyclistes peu enclins à respecter le code de la route...

Les plus de la participation citoyenne à la Concorde.

Si certains habitants interpellent directement les services compétents, trouver le bon interlocuteur peut s'avérer complexe. C'est pourquoi le Forum1203 a mis sur pied différents outils pour permettre aux habitants de la Concorde de s'exprimer sur les changements qu'ils constatent dans leur quotidien. Que ce soit lors des séances d'information publique, la visite de la maquette ou lors des rencontres mensuelles du groupe écoquartier, les habitants ont l'occasion d'influer sur les transformations de leur quartier.

En effet, les habitants sont détenteurs d'une connaissance fine du quartier qui permet aux élus, aux professionnels de l'urbanisme de comprendre les besoins et de prendre les mesures nécessaires en

faveur de la qualité de vie des habitants. L'implication de la population et de tous les acteurs est donc essentielle, car elle permet au Forum1203 de porter les propositions et ainsi de jouer pleinement son rôle de médiateur urbain.

Accompagner le changement

Aujourd'hui, chantier ne rime pas forcément avec nuisances. La dernière fête de quartier de la Concorde, les visites de chantier, les animations dans l'espace public (etc.) sont autant de mesures qui ponctuent la phase de chantier et permettent à tout un chacun de comprendre les enjeux de la transformation.

Vivre dans un quartier en chantier et participer à la vie de son quartier est aussi synonyme d'échange et d'enrichissement. Souvent peu considéré, l'effet de la participation même durant la phase

de chantier est pourtant bel et bien perceptible. C'est donc une richesse et une chance pour mieux comprendre et s'approprier son quartier. Alors si vous aussi, vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre quartier, venez à notre rencontre.

Pour le Forum1203,
Jonathan Lupianez, coordinateur

Pour plus d'infos

Retrouvez toutes nos activités sur www.forum1203.ch rubrique Ecoquartier Concorde
Visite de la maquette du quartier les samedis 23 février et 23 mars de 10h à 12h à la Villa Concorde
E-mail : info@forum1203.ch

1. Lors de la présentation publique sur le programme 2018 du PDU Concorde, le 25 avril 2018.
2. Lire dans l'article du précédent numéro du Quartier Libre.



Photos : Janny Clément



Photos : Janny Clément

VIADUC DE LA BÂTIE : QUELLE SOLUTION ?

Après le forum du mois d'octobre, le débat se poursuit

Plus élevée que l'ancienne, afin de prévenir les suicides, la nouvelle barrière posée sur le pont CFF reliant Saint-Jean au bois de la Bâtie a suscité du côté des habitants de nombreuses réactions négatives. Sa hauteur d'un mètre cinquante-cinq, ainsi que la disposition de ses barreaux de dix centimètres de profondeur, créent en effet un obstacle visuel important qui empêche de profiter du magnifique panorama offert en cet endroit sur la jonction du Rhône et de l'Arve.

En octobre dernier, le Forum a donc organisé une discussion publique pour débattre des nombreuses questions soulevées par la pose de cette nouvelle barrière, et voir quelles possibilités d'amélioration pouvaient être proposées.

Fidèle à un principe essentiel de la démocratie participative qui est de rassembler toutes les parties concernées par le sujet abordé, nous avons invité le propriétaire de la barrière et du cheminement public sur le pont, à savoir la Ville de Genève, en la personne de Rémy Pagani, conseiller administratif, l'association Stop-suicide, le Service des monuments et des sites du Canton de Genève, les membres de la Commission des Monuments et des Sites qui avaient suivi le dossier, ainsi, bien sûr, que les habitants.

Un important travail de communication – près de 3000 flyers distribués à Saint-Jean, mais aussi à la Jonction – a permis de rassembler une centaine de personnes dans le restaurant scolaire aimablement mis à disposition par le 99 Espace de quartier en remplacement de la grande salle de la Maison de quartier déjà occupée à cette date-là.

Depuis bien longtemps le Forum n'avait connu de débat aussi émotionnel et animé !

Entre partisans de la sécurité et défenseurs de la vue et du paysage, les interpellations et les échanges ont été passionnés. Vous retrouverez le compte rendu de la soirée sur le site du Forum, dans la rubrique Dossiers et débats, ainsi que les articles que lui ont consacrés les journalistes du Courrier et de la Tribune de Genève qui y ont assisté.

La démocratie participative telle que la comprend le Forum n'a pas pour objectif le débat pour lui-même. Mais comme moyen de chercher ensemble des solutions possibles, à travers la confrontation des idées et des propositions. Concernant la barrière du pont CFF, trois pistes ont été évoquées.

La première a été proposée par M. Rémy Pagani, dont les services avaient déjà commencé l'étude. Il s'agit de remanier le haut de la barrière pour y aménager des sortes de fenêtres permettant une meilleure vue. Un module grandeur nature avait même été apporté, pour que les personnes présentes puissent se faire une idée de ce type de solution. Le conseiller administratif a annoncé qu'après étude, ce prototype, voire d'autres variantes, serait mis en place sur le pont, pour que la population puisse donner son avis.

La seconde solution a été lancée par M. Vincent Schaller, conseiller municipal habitant Saint-Jean, qui a déposé peu après le débat un projet de délibération, signé par plusieurs élu-e-s de droite comme de gauche. Considérant que la prévention du suicide n'a pas de raison d'être sur ce pont, il s'agit d'en ramener la barrière à un mètre trente, c'est-à-dire à la hauteur réglementaire sur un itinéraire emprunté par des cyclistes. Ce projet de délibération est actuellement examiné par la Commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal.



La troisième solution n'a été mentionnée que très brièvement, et même si elle demanderait plus de temps et de démarches, elle est tout à fait envisageable. Cela consisterait en effet à reprendre le problème à la base, et à lancer une étude, cette fois-ci en prenant tout le temps nécessaire. L'objectif serait de réaliser une nouvelle barrière qui tiendrait compte des aspects de sécurité tout en donnant un accès aisé et esthétique au panorama. Cette démarche bien sûr nécessiterait un débat et une décision du Conseil municipal, avec le vote d'un financement ad hoc.

On le voit, les solutions proposées sont variées, et en partie opposées. Leur seul point d'accord est de juger la réalisation actuelle profondément insatisfaisante. A partir de là, l'objectif de la démocratie participative, telle que nous la comprenons, n'est pas prioritairement de mettre tout le monde d'accord. Mais de faire en sorte qu'un processus ait lieu, qui permette tant aux personnes individuelles qu'aux pouvoirs publics ou aux associations d'exprimer leurs points de vue en étant réellement écoutées.

C'est cette démarche, qui demande du temps, qui peut permettre de dégager un consensus. En comprenant que consen-

sus ne signifie pas forcément l'unanimité, mais une décision dont chacun – même ceux dont les options n'auront finalement pas été retenues – aura pu être partie prenante.

Nicolas Künzler

Un sujet qui soulève plusieurs questions de fond

En conclusion de ce forum, Pierre Varcher, coprésident de la Maison de Quartier, a fait remarquer qu'il y avait en fait trois débats superposés.

Le premier porte sur la prévention du suicide, son bien-fondé et son efficacité : la collectivité doit-elle protéger contre eux-mêmes les individus habités par des inclinations suicidaires ? Et si oui par quelles mesures ?

Le deuxième débat concerne le paysage : celui-ci est-il un élément négligeable, à prendre en compte seulement après tous les autres intérêts ? Ou est-il fondamental, car profondément lié à nos identités ?

Quant au troisième débat, il est celui de la démocratie : qui décide de ce qui concerne l'ensemble de la population ? Les autorités, bien sûr ; mais comment ? De façon unilatérale, ou au terme d'une réelle consultation des habitants ?

JOUEZ LES REPORTERS :

Envoyez-nous vos photos des chantiers !

Si vous habitez à proximité immédiate des transformations dans le secteur du 1203, envoyez-nous vos photos ou vidéos des chantiers.

Nous lançons un appel à participation pour collecter vos photos sur « la mutation du quartier Concorde » et les diffuser sur notre site internet, les réseaux sociaux, notre journal, ainsi que lors de nos ateliers. Les photos doivent montrer les constructions d'immeubles ou les travaux routiers dans le secteur. Nous recherchons également des photos anciennes pour illustrer le changement. L'objectif est de mettre à l'honneur la participation des habitants et de valoriser leur regard sur les changements du quartier. Chaque semaine, le Forum1203 retiendra des images qui illustreront ses moyens de communication.

Depuis vos fenêtres ou lors de vos balades, envoyez-nous vos images des chantiers sur info@forum1203.ch

Pour le Forum1203, Jonathan Lupianez

Plus d'info sur www.forum1203.ch

rubrique écoquartier Concorde

PRINTEMPS / ÉTÉ

BONNE FEMME HIVER 2019
Un projet participatif

Les familles sont conviées à participer à sa réalisation lors de 3 dimanches du mois de mars, soit les 3, 10, 17 de 14h30 à 17h.

M MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN
8, CH. FRANÇOIS-PURET - 1203 GENÈVE
022 338 12 40 | WWW.PUBLIC.CH

CAPPUCCINI 2019
Brunchs en musique

Dimanche 3 mars
Guilgul
Musique balcanique

Dimanche 10 mars
Ensemble Napulitanata
Musique napolitaine

Dimanche 17 mars
ElSandy
One man band, musique pop

Dimanche 24 mars
Jazz Framboise
Jazz

Entrée Libre
Sans Réservation
Ouverture des portes - 10h

M MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN
CH. FRANÇOIS-PURET 8, 1203 GENÈVE
022 338 12 40 - @FORUM1203

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN
CH. FRANÇOIS-PURET 8, 1203 GENÈVE
022 338 12 40 - @FORUM1203

BLOOM

ALLER DE L'AVANT

Garder ce qui est agréable
 Telles les quatre saisons
 S'alléger de ce qui est jetable
 Et bouche l'horizon

Aller de l'avant
 Se libérer sans retenue
 Accepter le changement
 Qui est le bienvenu

Créer du nouveau
 Laisser partir l'ancien
 Au bout du saut
 Il y a le magicien

Oser l'aventure
 Fondamentale à l'être
 Pour éviter l'usure
 S'éveiller et renaître

Loin du vacarme
 S'étirer et se mouvoir
 Car muter a le charme
 D'un délicat nectar.

© Blulette 2018

MERCI ANNE-MARIE ET CHANTAL !

Nous adressons un très grand merci à Anne-Marie et Chantal qui ont toutes deux participé activement à l'élaboration du journal de la Maison de Quartier le « Quartier Libre » durant de nombreuses années.

Leur investissement a été énorme, numéro après numéro, tant au niveau de la recherche de contenu intéressant et informatif selon le thème défini que pour le choix des photos, la relecture des textes et la cohérence de la mise en page.

Notre journal a pu bénéficier de leurs compétences multiples et leur bonne connaissance du quartier.

Comme en parle largement ce numéro du journal, il y a des changements à tous les niveaux et Anne-Marie et Chantal ont souhaité se retirer de la commission « Quartier Libre ».

Nous leur souhaitons une très bonne continuation !



PORTRAITS D'HABITANTS

À VOS PLUMES, CRAYONS, STYLOS...

Suite à la proposition d'une habitante du quartier qui aime « raconter » les gens, nous ouvrons une nouvelle rubrique dans notre journal Quartier Libre que nous allons intituler « Portraits... ».

Si vous vous sentez inspirés, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre texte, ou pourquoi pas, votre dessin d'une personne qui a un lien avec notre quartier. Assurez-vous, toutefois, que cette dernière est d'accord que cela soit publié !

Et ci-après le premier « Portrait » proposé par Anouk :

UN ANGE AVEC UNE GROSSE SACOCHE ET UN VÉLO

Son père vacille un peu, son père est veuf, il est resté tout seul un peu trop tôt, mais c'est dans l'ordre des choses, son père habite dans les Constellations et se débrouille pour les commissions, enfin jusqu'à peu, il aime échanger avec les caissières de la Coop, les vraies, pas les machines, son père a la mémoire qui se remplit de trous, son père vacille, son père chute.

Elle a deux enfants, un travail, un mari, elle essaie de nager son kilomètre bi-hebdomadaire pour tenir le tout ensemble, elle s'inquiète pour son père, elle fait des allers-retours sur Saint-Jean, elle gère, mais ça commence à faire beaucoup, elle s'inquiète de ne plus arriver à gérer, elle s'inquiète pour son père, pour la gestion,

elle ne peut pas compter sur ses frères et sœurs au loin, il ne faudrait pas qu'elle commence à vaciller.

Elle découvre l'ange avec une grosse sacoche et un vélo, qui peut venir chez son père. Ange parmi les anges de l'ombre qui sillonnent le quartier, les quartiers, par tous les temps, jusque chez ceux qui ont vacillé, temporairement ou pas que. Les soignants à domicile, chez l'enfant cancéreux qui peut recevoir son traitement à la maison, chez les personnes handicapées qui ne rentrent dans les clous d'aucune structure, chez les personnes en fin de vie, chez les accidentés dont la convalescence ne peut se passer à l'hôpital parce que c'est compliqué les assurances.

L'ange incognito en habit de ville prend le relais, il organise le transport pour un examen à l'hôpital, une pédicure à domicile, il gère les mille et une petites choses qui deviennent une montagne pour son père, pour elle, l'ange vole au rond-point Jean-Jacques, entre dans la pharmacie, ramène les médicaments, l'ange change une ampoule.

L'ange à la frange bien nette et aux longs cheveux noirs n'est pas censé faire la vaisselle, passer un coup de poussière, nettoyer un lavabo, mais que voulez-vous, quand aucune rubrique administrative n'est prévue pour ce genre de petits détails immenses, on ne se refait pas quand on est un ange, on agit entre les lignes, on fait ce qui doit l'être, on nourrit le chat, on met du bon sens, du sens, dans un système de remboursement qui souvent l'a perdu.

Au détour de l'avenue Gallatin, à l'angle des rues Miléant et des Confessions, sur la piste cyclable des Tilleuls, elle repère désormais les anges avec une grosse sacoche et un vélo, parfois sur le trottoir du Devin-du-Village tirant une petite valise à roulettes, elle reconnaît le relais, l'appui, le soulagement, le coup de pouce, elle n'a pas vacillé, son père remonte la pente, il continue sa route, l'ange aussi, les anges aussi, ces anges de la terre, les soignants à domicile.

Anouk Dunant Gonzenbach

VIE DE QUARTIER

JARDIN DES TILLEULS

Souhaitez-vous vous joindre au collectif du Jardin des Tilleuls, et participer aux prochaines plantations de ce potager urbain ?



Alors retenez ces dates et contactez-nous !

Lundi 4 mars à 18h15 :
 Réunion apéritif afin de préparer et organiser les prochains rendez-vous.

Courant mars :
 Construction de l'armoire à outil et du coffrage du potager.
 La date est encore à fixer et sera communiquée prochainement.

Samedi 4 mai de 10h à 14h :
 Plantation pour l'été et mise en place du programme pour l'arrosage.

Lieu de rendez-vous :
 Secrétariat de la Coopérative
 Les Voies Couvertes
 Avenue des Tilleuls 7 - rez-de-chaussée - porte vitrée face au potager

Contact : potager@coop-st-jean.ch

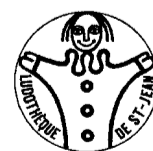
LUDOTHÈQUE DE SAINT-JEAN

Venez jouer, découvrir de nouveaux jeux, vous divertir ou vous détendre, partager des moments en toute simplicité avec notre équipe de ludothécaires toujours prêtes à vous accueillir avec plaisir.

Soirées jeux
 Ne ratez pas nos soirées jeux les vendredis 15 mars et 17 mai 2019 qui proposent un temps de jeux différents pour les adultes et les enfants à partir de 8 ans et accompagnés d'un adulte jusqu'à 12 ans.

Fermeture pour cause d'inventaire :
 La ludothèque sera fermée du lundi 20 mai au samedi 1^{er} juin 2019. C'est l'occasion de remettre à neuf jeux et jouets.

Ludothèque de Saint-Jean
 Rue de Saint-Jean 12
 1203 Genève
 Tél. : 022 344 07 00
 E-mail : ludo-stjean@bluewin.ch
 Site : www.ludo-stjean.ch





LES LUNDIS À L'ATELIER MICA
COURS DE CÉRAMIQUE ADULTES
 après-midi de 14h30 à 17h30
 soir de 18h30 à 21h
ATELIER MICA À SAINT-JEAN
 H05, 21 av. des tilleuls, 1203 Genève
 540.- les 12 cours de 3h ou 190.- par mois
 480.- les 12 cours de 2h30 ou 165.- par mois
 Lea Kreling : 079 485 97 02
 kreling.lea@gmail.com
 cargocollective.com/leakreling

WORKSHOP DE PRINTEMPS
 A L'ATELIER MICA

TOURNAGE

WEEK-END du 23 au 24 mars
 de 9h à 16h samedi et dimanche
 nombre de place limité à 6 participants
 280.- le week-end
 séance d'émaillage comprise
 + argile cuite à 12.- le kilo
 Lea Kreling : 079 485 97 02
 kreling.lea@gmail.com
 cargocollective.com/leakreling

PROJET - H107

Lieu de création en arts vivants ouvert aux résidences, archivages et accompagnements artistiques.

3 au 5 mai :

Festival des 5 ans du Projet H107 en collaboration avec la Fête de la Danse

Les jeudis 19h :

Les Jeudis du H107 présentation de recherches chorégraphiques entrée libre

Les mercredis 14h-15h15 et 16h-19h :

Deux ateliers de création en danse pour les 7-11 ans et 12-18 ans inscriptions ouvertes
 Av. des Tilleuls 21 - 1203 Genève
 projet.h107@gmail.com - www.manonhotte.ch



édition • formation • insertion

Une nouvelle association coopératrice du Renouveau de Saint-Jean s'est installée au premier étage du bâtiment 7 (Atelier 107).

Notre équipe vous conseillera et offrira ses services en matière de rédaction et d'édition.

Vous avez un récit à partager avec vos proches ? Un projet de publication ? Besoin de mettre au point document, dossier, rapport d'activité, thèse, manuscrit, flyer, charte graphique ?

Passez nous trouver ! Contactez-nous !

www.brainworking.ch - 022 344 03 57

LE CHŒUR DE SAINT-JEAN

Qui veut chanter des chants du monde avec le Choeur de Saint-Jean, ouvert à tout habitant du quartier ? Pas nécessaire de savoir lire la musique. Répétitions tous les jeudis soirs de 20h à 22h à la salle de rythmique de l'École de Saint-Jean (porte centrale de l'école).
 Renseignements : choeurdesaintjean@gmail.com ou 076 566 64 45



RENTRÉE 2019 INCRIVEZ-VOUS

Apprenez la guitare sans solfège
 Progressez grâce à une méthode ludique et efficace
 Jouez rapidement vos morceaux préférés
 cours individuel ou en duo
 tous niveaux, tout style - dès 13 ans
 Lessons also in English
 info@justplayguitar.ch / 077 426 18 89



COURS DE PILATES

Venez découvrir une façon unique de travailler la musculature profonde du corps. Travail au sol et progressif.
 Tous niveaux. Hommes femmes.
 Ceinture abdominale renforcée. Dos soutenu et protégé. Jambes affinées. Gainage de tout le corps. Silhouette déliée. Centrage. Force. Souplesse.

Lundi 12h30 / Mardi 12h30 / Jeudi 18h15
 Cours d'essai Fr. 20.-
 Session de 10 cours Fr. 250.- (un cours manqué peut se remplacer un des deux autres jours)

Avenue des Tilleuls 15a (dans la salle de Tai chi)
 1203 Genève - arrêt Miléant bus 7
 florencebudai@yahoo.fr - 079 225 68 19

NOUVEAU AU CENTRE DE THÉRAPIES NATURELLES !

Le Centre de Thérapies Naturelles a le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux sages-femmes, Nawel Matlou et Marina Cortesao qui vous proposent différentes prestations :

- Rééducation périnéale
- Cours de préparation à la naissance (diverses formules)
- Suivi de grossesse - Suivi postpartum

Langues parlées : français, anglais, espagnol, portugais et arabe.

Centre de Thérapies Naturelles de Saint-Jean
 Avenue des Tilleuls 15 / 1203 Genève
 Nawel Matlou : 079 222 91 13
 Marina Cortesao : 076 679 77 24



L'ATELIER DE CÉRAMIQUE ANNICK BERCLAZ
 STAGES DE PORCELAINE
 COURS DE CÉRAMIQUE


cours pour adultes et enfants (stages pendant les vacances scolaires)

Renseignements et inscriptions :
 076 584 19 76
 annickberclaz@gmail.com
 www.annickberclaz.com



MAURA MERLINI ROGG
 Le jeu de peindre Arno Stern

Ateliers les lundis, mercredis et samedis
 Stage de Pâques
 Du mardi 23 au vendredi 26 avril
 Stages d'été - 5 semaines en juillet et août
 21 av. des tilleuls / 1201 Genève
 Renseignements & inscriptions :
 mauramerlini@bluewin.ch - 078 697 56 81
 www.legestecreateur.net



L'AUTODÉFENSE POUR FEMMES ET ADOLESCENTES
 enseignée par des femmes

Stages femmes
 Stage de sensibilisation No 1
 Sur 1 week-end : 2-3 février, 16-17 mars, 11-12 mai.
 Sur 2 samedis : 6 et 13 avril, 15 et 22 juin
 Horaire : de 9h30 à 16h30
 Prix : Fr. 250.- pour les 2 jours
 Stage d'approfondissement : 9-10 mars
 Horaire : samedi de 13h à 18h, dimanche de 9h à 16h / Prix : Fr. 220.-
 Stage de révision : 16 juin
 Horaire : de 14h à 18h / Prix : Fr. 70.-

Stages ados
 Stage de sensibilisation No 1
 23 et 30 mars
 Horaire : de 10h à 16h
 Prix : Fr. 200.- pour les 2 jours
 Stage d'approfondissement : 15 et 22 juin
 Horaire : de 10h à 16h
 Prix : Fr. 200.- pour les 2 jours

Association Viol-Secours Genève / 022 344 42 42
 contact@femdochi.ch - www.femdochi.ch/

Introduction au travail de la voix

Vous utilisez votre voix dans différents cadres (professionnel, musical, familial, etc.) et souhaiteriez améliorer la performance de cet important outil de communication ? Par un travail corporel et vocal, basé sur la respiration, la posture, la relaxation, la diction et la projection, vous apprendrez à ménager votre voix, pour mieux chanter ou parler, sans la fatiguer et pour en tirer le maximum.
 Rejoignez-nous sur la Couverture des Voies à Saint-Jean, avenue des Tilleuls 7, atelier C206 et partageons un moment de détente et de bonne humeur
 les mardis après-midi de 14h00 à 15h30
 12, 19 et 26 mars / 2, 9 et 16 avril (max. 5 personnes)
 Prix des 6 séances : CHF 190.- (étudiants, AVS : CHF 150.-)

Renseignements : Madeleine Frantzen, madfrantzen@bluewin.ch / 076 348 61 43

Plus d'infos sur www.madeleinefrantzen.ch



« Entrez dans la danse... »
 Dans le sillage d'Isadora Duncan, François Malkovsky a créé une technique de danse inspirée par le rythme vivant de la Nature. Ce travail corporel est basé sur la respiration, l'oscillation naturelle de la colonne vertébrale, le jeu avec la gravité, l'écoute de la musique.

Cours adultes

Petit-Saconnex : lundi 18h - 19h30
 Servette : mardi 20h - 21h30
 Saint-Jean : mardi 14h - 15h30
 Cromptes : jeudi 20h - 21h30

Cours enfants

Petit-Saconnex et Charmilles / de 4 à 12 ans

Nicole Häring / 079 560 71 94
 www.danselibregeneve.ch



STAGE DE POTERIE ENFANTS dès 5 ans

Vacances scolaires été 2019

du 1 au 5 juillet
 du 8 au 12 juillet
 du 15 au 19 juillet
 du 12 au 16 août
 du 19 au 23 août

«LE MONDE DES ABYSSES»

250.- les 5 demi-journées ou 500.- les 5 jours
 9h à 12h et 14h à 17h

Inscription: Annick Berclaz 076 584 19 76
 annickberclaz@gmail.com



MÉTHODE FELDENKRAIS, PRISE DE CONSCIENCE PAR LE MOUVEMENT®

La méthode Feldenkrais est une technique de conscience corporelle par le mouvement et utilise la plasticité du cerveau. C'est une méthode surprenante et ludique qui provoque l'étonnement et la découverte de possibilités nouvelles.

Cours collectifs au Clos Voltaire, Délices

Jeudi matin de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30

Mini-stage, consultez le site

Nicole Häring - 079 560 71 94

www.atelierfeldenkrais.ch



COURS DESSIN ET PEINTURE À SAINT-JEAN

Enfants :

Notions et techniques de base, gouache, huile.

Adultes :

Peinture à l'eau, huile, pastel, acrylique et les différents effets de ces techniques. Perspectives du dessin.

Horaires :

Lundi : 14h00 à 16h00 - Adultes
 Lundi : 18h15 à 20h15 - Enfants et adultes
 Mercredi : 10h à 12h - Enfants et adultes

Autres horaires et cours à domicile possibles.
 Abonnement par tranche de 10 cours.

K. Marti - 022 345 82 64
 www.formes-et-couleurs.ch

MEMENTO

MARS	Dimanche 3	10h - 13h30	CAPPUCCINI	Tout public
	Dimanche 10	10h - 13h30	CAPPUCCINI	Tout public
	Dimanche 17	10h - 13h30	CAPPUCCINI	Tout public
	Vendredi 22	dès 18h30	FÊTE DU BONHOMME HIVER	Tout public
	Dimanche 24	10h - 13h30	CAPPUCCINI	Tout public
AVRIL	Du lundi 1er au samedi 27	uniquement sur site de la MQSJ	INSCRIPTION CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ	Parents
	Samedi 6	10h	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Membres de l'association
	Du jeudi 18 au lundi 29		VACANCES DE PÂQUES - FERMETURE M.Q.	
	Mardi 30	15h30	RÉOUVERTURE DE LA M.Q.	
MAI	Mercredi 1er		FÉRIÉ - FERMETURE M.Q.	
	Jeudi 2 et vendredi 3	19h	SÉANCE INFORMATION CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ	Parents
	Samedi 4	11h	SÉANCE INFORMATION CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ	Parents
	Samedi 4	15h	APRÈS-MIDI JEUX / SOIRÉE JEUX	Familles
	Jeudi 30		FÉRIÉ - FERMETURE M.Q.	
JUILLET - AOÛT	Du lundi 1 juillet au vendredi 23 août		CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ	Enfants
	Du vendredi 5 juillet au vendredi 23 août		ACTIVITÉS AÎNÉS SELON PERPETUM MOBILE	Aînés

ADRESSES UTILES

LE 99 – Espace de Quartier
Rue de Lyon 99 - 1203 GENEVE
Tél. 022 418 95 99
Legg.info@ville-ge.ch

Ludothèque 1,2,3... Planète
Av. d'Aïre 42 - 1203 GENEVE
Tél. 022 344 06 52
ludoplanete@sunrise.ch

Ludothèque de Saint-Jean
Rue de Saint-Jean 12 - 1203 GENEVE
Tél. 022 344 07 00
Ludo-stjean@bluewin.ch

Coopérative Renouveau de Saint-Jean
Av. des Tilleuls 7 - 1203 GENEVE
Tél. 022 344 08 41
crsj@bluewin.ch

Association Saint-Jean en Fête (SJF)
Mme Sylvia Oberson
Tél. 022 731 46 75
contact@saintjeanenfestes.org

Association des seniors «Au Fil du Rhône»
Quai du Seujet 32 - 1201 GENEVE
Tél. 022 420 66 00

Centre d'Action Sociale (CAS)
Hospice Général de Saint-Jean/Charmilles
FSASD – Fondation d'aide et de soins à domicile
Av. des Tilleuls 23 - 1203 GENEVE
Tél. 022 420 66 00

FORUM1203
Association «Forum démocratie participative»
info@forum1203.ch - www.forum1203.ch

Antenne sociale de proximité
Servette Petit-Saconnex/Saint-Jean
Rue Hoffmann 8 - 1202 GENEVE
Tél. 022 418 97 30
asp.servette.soc@ville-ge.ch

Bibliothèque de Saint-Jean
Av. des Tilleuls 19 - 1203 GENEVE
Tél. 022 418 92 01
www.ville-ge.ch/bm

Service de la sécurité et de l'espace publics
Police municipale des Charmilles
Rue de Lyon 97 - 1203 GENEVE
Tél. 022 418 82 82
llothers.charmilles.seep@ville-ge.ch

CHAQUE SEMAINE

Mardi : **Accueil et informations tout public 15h30-19h30**

Mercredi : **Accueil et informations tout public 12h-18h**

Jeudi : **Accueil et informations tout public 15h30-19h30**

Vendredi : **Accueil et informations tout public 15h30-19h30**

Samedi : **Accueil et informations tout public 14h-18h**

Autres activités (spectacles, fêtes, expositions, concerts, conférences, etc.) pour tout public : selon programme (voir MÉMENTO ci-dessus).

Informations à l'accueil de la Maison de Quartier (voir horaires ci-dessus) ou sur www.mqsj.ch.

ATTENTION : la Maison de Quartier est fermée au public pendant les vacances de février, de Pâques, d'été, d'octobre, de Noël ainsi que pendant les jours fériés.



@mqsaintjean

MAISON DE QUARTIER DE SAINT-JEAN
Chemin François-Furet 8 / 1203 Genève
www.mqsj.ch / info@mqsj.ch / Tél : 022 338 13 60

